



# Relevé de décisions de la CFVU

*Séance plénière du 27 novembre 2025, 14h*

Président de séance

Serge SLAMA, Président du Conseil académique de l'Université Grenoble Alpes

Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés

| Élu·e                    | Présent·e | Excusé·e | Procuration à        |
|--------------------------|-----------|----------|----------------------|
| CHAACHOUA Hamid          | X         |          |                      |
| CROSS Benjamin           | X         |          |                      |
| DUMESTRE-PERARD Chantal  | X         |          |                      |
| ORSINI-SAILLET Catherine | X         |          |                      |
| PINSAULT Nicolas         |           | excusé   | VAUFREYDAZ Dominique |
| SEIDELIN Signe           |           | excusée  | GIROUD Séverine      |
| VADCARD Lucile           | X         |          |                      |
| VAUFREYDAZ Dominique     | X         |          |                      |

Collège B : Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

| Élu·e                       | Présent·e | Excusé·e | Procuration à |
|-----------------------------|-----------|----------|---------------|
| BOURREL Romain              | X         |          |               |
| BRETON Jean                 | X         |          |               |
| CARNEL Jean-Stéphane        | X         |          |               |
| CASTEBRUNET Hélène          | X         |          |               |
| DEPAU Giovanni              |           | excusé   |               |
| DEPRET Christian            | X         |          |               |
| DE ROSNY Eve                | X         |          |               |
| MACLEAN Catriona            | X         |          |               |
| MARTINEZ MARCOUX Marie-José | X         |          |               |

Collège C : Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques

| Élu·e                     | Présent·e | Excusé·e | Procuration à |
|---------------------------|-----------|----------|---------------|
| BOUCHEZ-CHEVALIER Valérie |           | excusée  | BRETON Jean   |
| CHALON Nathalie           | X         |          |               |
| GIROUD Séverine           | X         |          |               |
| LEMASSON Germain          | X         |          |               |
| RACKI Valérie             | X         |          |               |
| VALARCHER Olivier         | X         |          |               |

Personnalités extérieures

| Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S) | Présent·e | Excusé·e | Procuration à  |
|---------------------------------------------|-----------|----------|----------------|
| MOCELLIN Raphaël (T)                        |           |          |                |
| BAILE Henri (S)                             |           | excusé   |                |
| NEVES Manuel (T)                            |           | X        |                |
| En attente d'un suppléant                   |           |          |                |
| HAMDI-SEBASTIANIS Myriam                    |           | excusée  | CROSS Benjamin |
| CHEMINAUD Sandrine                          |           |          |                |

Collège D : Étudiants

| Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S) | Présent·e | Excusé·e | Procuration à |
|---------------------------------------------|-----------|----------|---------------|
| DUMON Astrid (T)                            | X         |          |               |
| RIAUX Lisa (S)                              |           |          |               |
| HADEF Sofiane (T)                           | X         |          |               |
| LISZE Carlotta (S)                          |           |          |               |
| FLORENTIN Wilson (T)                        |           |          |               |
| FOURNIER Melinda (S)                        |           |          |               |
| COPIN Nicolas (T)                           |           |          |               |
| Raphaël AUDOUARD (S)                        |           |          |               |
| RICHARD Louison (T)                         |           | excusée  | HADEF Sofiane |
| GILLOS Charlotte (S)                        |           |          |               |
| RAMBAUD Sarah (T)                           | X         |          |               |
| PORTE Marie-Lou (S)                         |           |          |               |
| METRAL Charles (T)                          |           |          |               |
| SOEHNLEN Gabriel (S)                        |           |          |               |
| CROTTA Thaïs (T)                            |           |          |               |
| GIRODE Amélie (S)                           |           |          |               |
| PETRON Emma (T)                             |           |          |               |
| BOUSSIT Etienne (S)                         |           |          |               |

| Collège D : Étudiants (suite)               |           |          |               |
|---------------------------------------------|-----------|----------|---------------|
| Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S) | Présent·e | Excusé·e | Procuration à |
| GUIDETTI Malo (T)                           |           |          |               |
| PRICOT Basile (S)                           | X         |          |               |
| BERIO Clémence (T)                          |           |          |               |
| LOPEZ (GINESTET) Cassie (S)                 |           |          |               |
| WARIN Malo (T)                              | X         |          |               |
| PICCARRETA Tom (S)                          | X         |          |               |
| PEREZ Marie (T)                             |           | excusée  | PRICOT Basile |
| MARQUIAND Raphaëline (S)                    |           |          |               |
| LEUILLIER Adrien (T)                        |           |          |               |
| VILLAND JACQUET Aurore (S)                  |           |          |               |
| MOULIN Loane (T)                            |           |          |               |
| MORETTI HUGO (S)                            |           |          |               |
| DANIEL Maeva (T)                            |           | X        | DUMON Astrid  |
| LE GAL Antoine (S)                          |           |          |               |
| DECHENAUD Emile (T)                         | X         |          |               |
| DUBOIS Romane (S)                           |           |          |               |
| VIRICEL Elise (T)                           |           | excusée  | WARIN Malo    |
| POURRIER-NUNEZ Cyprien (S)                  |           | excusé   |               |

## Invités permanents

| Invité·e                                    | Fonction                                                         | Présent·e | Excusé·e |
|---------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|-----------|----------|
| <b>David DECHENAUD</b>                      | Vice-président Formation                                         | X         |          |
| <b>Marc ODDON</b>                           | Vice-président Formation tout au long de la vie et apprentissage | X         |          |
| <b>Isabella ZIN TOMASINO</b>                | Membre de la vice-présidence (Grenoble INP – UGA)                |           |          |
| <b>Aurélien DIASPARRA</b>                   | Membre de la vice-présidence (ENSAG – UGA)                       |           |          |
| <b>Hedwig MESSANA</b>                       | Membre de la vice-présidence (IEPG – UGA)                        |           |          |
| <b>Florian BARRIERE</b>                     | Membre de la vice-présidence (H3S – UGA)                         |           |          |
| <b>Lionel FILIPPI</b>                       | Membre de la vice-présidence (EUT– UGA)                          |           |          |
| <b>Emmanuel PEYRE</b>                       | Membre de la vice-présidence (Faculté des sciences - UGA)        |           |          |
| <b>Maud VALLENARI</b>                       | Directrice Générale Déléguée Formation                           | X         |          |
| <b>Marianne DE LAMBERTERIE</b>              | Directrice Générale Déléguée Adjointe Formation                  |           | excusée  |
| <b>Anne ALMERAS<br/>ou son adjointe</b>     | Directrice de la DEFI                                            | X         |          |
| <b>Séverine ROYER<br/>ou son adjointe</b>   | Directrice de la DOIP                                            |           |          |
| <b>Hélène PEYRACHON<br/>ou son adjointe</b> | Directrice de la DFCA                                            |           |          |
| <b>Fabrice MENARD</b>                       | Directeur de la DAPI                                             |           |          |
| <b>Morgane CHAMOND</b>                      | Responsable service des moyens DRTP                              |           |          |
| <b>Boris TARGE<br/>ou son représentant</b>  | Directeur/trice du CROUS                                         |           |          |

| Destinataires des convocations pour information |                                                         |           |          |
|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|-----------|----------|
| Invité·e                                        | Fonction                                                | Présent·e | Excusé·e |
| Yassine LAKHNECH                                | Président de l’UGA                                      |           |          |
| Anne-Catherine FAVRE                            | Vice-présidente du Conseil d’administration             |           |          |
| Philippe ROUX                                   | Vice-président Recherche                                |           |          |
| Carole TENOT                                    | Agent comptable                                         |           |          |
| Bénédicte CORVAISIER<br>ou son représentant     | Directrice générale des services<br>ou son représentant |           |          |
|                                                 |                                                         |           |          |
| Secrétariat d’instance                          |                                                         |           |          |
| Invité·e                                        | Fonction                                                | Présent·e | Excusé·e |
| Carole BOYER MORIN                              | Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation   | X         |          |
| Vanessa LORENT                                  | Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation   | X         |          |
|                                                 |                                                         |           |          |
|                                                 |                                                         |           |          |
|                                                 |                                                         |           |          |
|                                                 |                                                         |           |          |
|                                                 |                                                         |           |          |

**Lors de cette séance, les délibérations ont lieu à l'aide de boîtiers de vote électroniques.**

# **ORDRE DU JOUR**

## **Point d'information**

- **Informations du Vice-président Formation**

## **Points soumis à vote**

- 1. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 25 septembre 2025**
- 2. Avis sur le schéma directeur Vie Etudiante**
- 3. Approbation du cadrage global de la campagne d'accréditation et présentation du calendrier Hcéres**
- 4. Approbation de la cohérence de l'ODF / ODFA N+1**
- 5. Approbation des capacités d'accueil du premier cycle**
- 6. Approbation des capacités d'accueil du deuxième cycle**
- 7. Approbation des critères généraux d'examens des vœux et des compléments d'information sur les attendus nationaux de premier cycle**
- 8. Approbation des critères généraux d'examens des candidatures et des compléments d'information sur les attendus nationaux de deuxième cycle**
- 9. Questions diverses**

## Point d'information

### ➤ **Informations du Vice-président Formation**

→ *présenté par David DECHENAUD*

## Points soumis à vote

- 1. Approbation des relevés de décisions des séances de la CFVU du 25 septembre**
- 2. Avis sur le schéma directeur Vie Etudiante**
- 3. Approbation du cadrage global de la campagne d'accréditation et présentation du calendrier Hcéres**
- 4. Approbation de la cohérence de l'ODF / ODFA N+1**
- 5. Approbation des capacités d'accueil du premier cycle**
- 6. Approbation des capacités d'accueil du deuxième cycle**
- 7. Approbation des critères généraux d'examens des vœux et des compléments d'information sur les attendus nationaux de premier cycle**
- 8. Approbation des critères généraux d'examens des candidatures et des compléments d'information sur les attendus nationaux de deuxième cycle**
- 9. Questions diverses**

## Composition de la CFVU

### ***Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés***

- Démission de Léo VANIER

*Le quorum est modifié, il est désormais à 45 membres présents ou représentés.*

## Composition de la CFVU

### ***Collège D : accueil de nouveaux membres du collège des usagers***

- **Vacance de siège de titulaires** à la CFVU et au Conseil académique plénier :
  - Sofiane HADEF (remplace Jean Richard Claus HENNEQUIN), Wilson FLORENTIN (remplace Léa QUELIN), Thaïs CROTTA (remplace Ulysse MOREAU), Marie PEREZ (remplace Héroïse GEIBEN), Loane MOULIN (remplace Antoine SAUZEAU)
- **Perte de la qualité au titre** de laquelle l'étudiant a été élu pour siéger à la CFVU et au Conseil académique plénier :
  - changement de domaine pour Enée Di IORIO (ST pour LSHS) et Tina SAILLARD (ST pour LSHS)
- **Vacance de siège de suppléants** à la CFVU et au Conseil académique plénier :
  - Carlotta LISZE (remplace Thomas SAFFER), Charlotte GILLOS (remplace Estéban LIEGEOIS), Amélie GIRODE (remplace Thaïs CROTTA), Raphaëline MARQUIAND (remplace Marie PEREZ), HUGO MORETTI (remplace Loane MOULIN), Romane DUBOIS (remplace Tina SAILLARD), POURRIER-NUNEZ Cyprien (remplace Enée Di IORIO).

## Point d'information

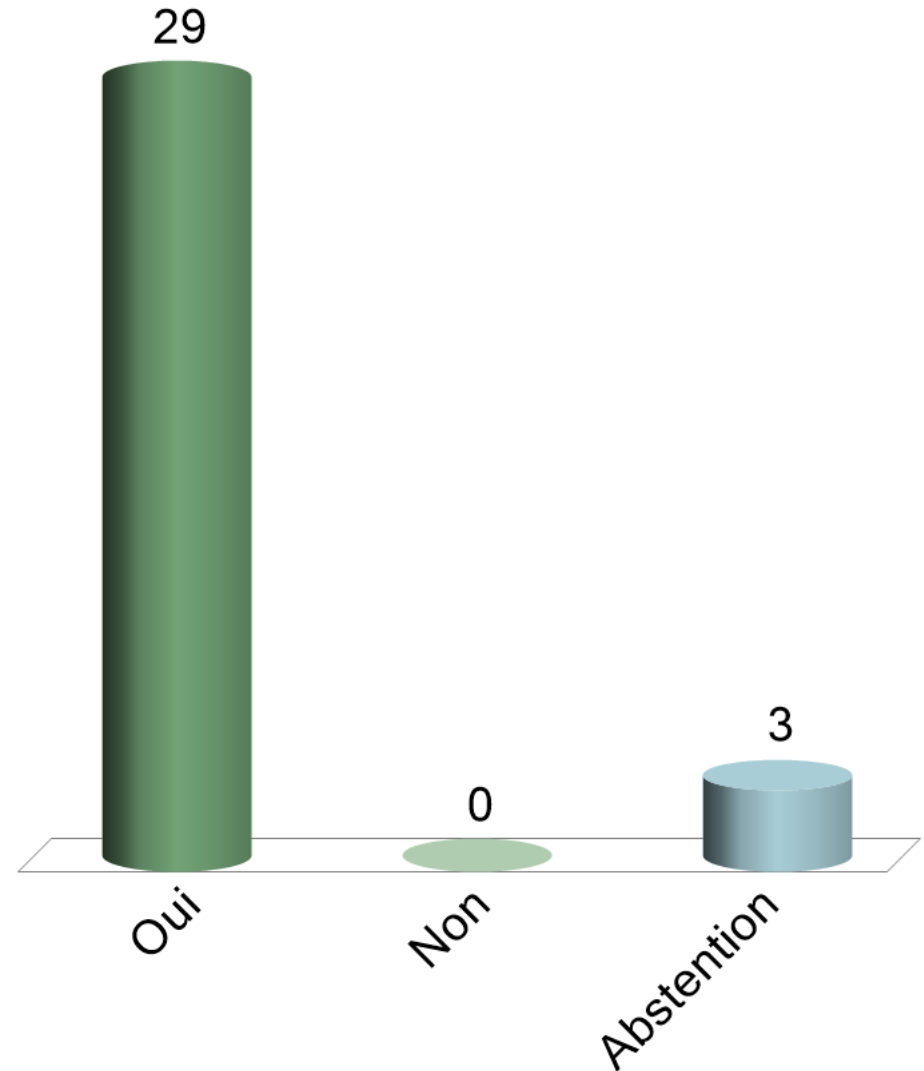
### ➤ Informations du Vice-président Formation

## Points soumis à vote

- 1. Approbation du relevé de décisions de la séances de la CFVU du 25 septembre 2025**
- 2. Avis sur le schéma directeur Vie Etudiante**
- 3. Approbation du cadrage global de la campagne d'accréditation et présentation du calendrier Hcéres**
- 4. Approbation de la cohérence de l'ODF / ODFA N+1**
- 5. Approbation des capacités d'accueil du premier cycle**
- 6. Approbation des capacités d'accueil du deuxième cycle**
- 7. Approbation des critères généraux d'examens des vœux et des compléments d'information sur les attendus nationaux de premier cycle**
- 8. Approbation des critères généraux d'examens des candidatures et des compléments d'information sur les attendus nationaux de deuxième cycle**
- 9. Questions diverses**

# Approuvez-vous le relevé de décisions de la séance du 25 septembre 2025 ?

1. Oui
2. Non
3. Abstention



## - Délibérations -

### ***Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 25 septembre 2025***

Le projet de relevé de décisions de la séance de la commission de la formation et de la vie universitaire du 25 septembre 2025 n'appelle aucune demande de modification.

Considérant le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 25 septembre 2025 ;

*Il est proposé aux membres de la commission de la formation et de la vie universitaire d'approuver le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 25 septembre 2025.*

Le résultat du vote est le suivant :

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| Membres en exercice (dont président de séance) | 45 |
| Membres présents (dont président de séance)    | 26 |
| Membres représentés                            | 9  |
| Nombre de votants                              | 32 |
| Voix favorables                                | 29 |
| Voix défavorable                               | 0  |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote   | 3  |

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 25 septembre 2025.

## Point d'information

### ➤ Informations du Vice-président Formation

## Points soumis à vote

1. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 25 septembre 2025
2. **Avis sur le schéma directeur Vie Etudiante**  
→ *présenté par Amélie NUQ*
3. Approbation du cadrage global de la campagne d'accréditation et présentation du calendrier Hcéres
4. Approbation de la cohérence de l'ODF / ODFA N+1
5. Approbation des capacités d'accueil du premier cycle
6. Approbation des capacités d'accueil du deuxième cycle
7. Approbation des critères généraux d'examens des vœux et des compléments d'information sur les attendus nationaux de premier cycle
8. Approbation des critères généraux d'examens des candidatures et des compléments d'information sur les attendus nationaux de deuxième cycle
9. Questions diverses

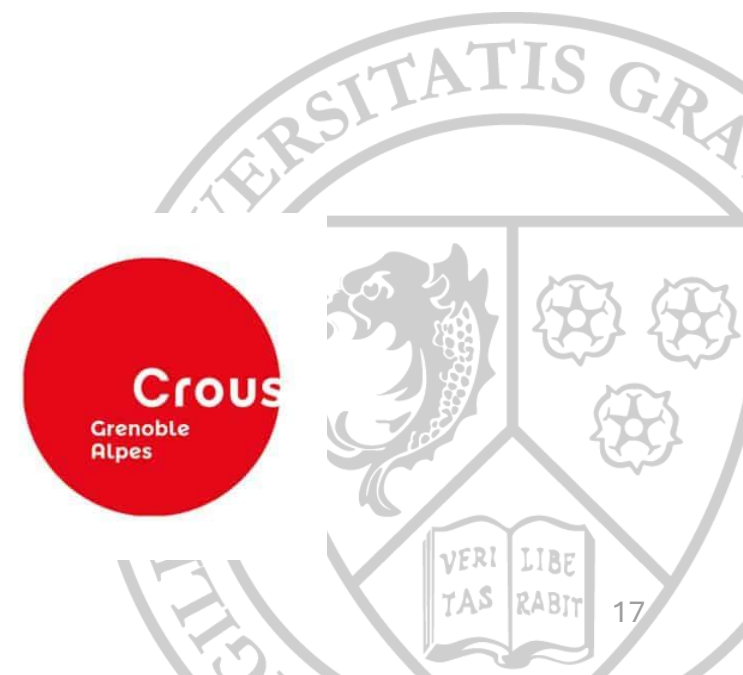
# Schéma directeur de la vie étudiante 2026-2030

de l'Université Grenoble Alpes et du Crous Grenoble Alpes



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Ambition



- La qualité de la vie étudiante est un enjeu majeur pour l'Université Grenoble Alpes et pour le Crous Grenoble Alpes car :
  - Elle contribue aux réussites plurielles des étudiants : réussite académique mais également autonomie, épanouissement personnel, citoyen ou social.
  - Elle participe à la construction d'un sentiment d'appartenance à l'UGA.
  - Elle est un facteur d'attractivité et de rayonnement.
- Pour le CROUS Grenoble Alpes, elle constitue sa mission principale en application de la loi du 16 avril 1955 : « favoriser et améliorer les conditions de vie des étudiants pour garantir les meilleures chances de réussite universitaire ».
- La vie étudiante concerne tous les domaines de « l'expérience étudiante » (student life) qui ne sont pas directement liés à la formation elle-même
- Le périmètre de la vie étudiante englobe les activités physiques et sportives, les activités artistiques et culturelles, la prévention et l'éducation à la santé, la prise en compte du handicap, la vie associative, l'organisation d'événements par et pour les étudiants, l'engagement institutionnel, l'alimentation, l'accompagnement social...
- Il inclut à la fois l'accès à des activités et des services mais aussi l'expérience étudiante.

# Ambition



- 3<sup>ème</sup> SDVE UGA/Crous Grenoble Alpes
- pérenniser les actions qui fonctionnent et de faire en sorte qu'elles soient plus coordonnées et répondent du mieux possible aux besoins des étudiants
- Améliorer la communication pour renforcer la connaissance des différents dispositifs qui existent, par toute la communauté universitaire
- Amplifier et d'adapter la politique menée dans le champ de la vie étudiante aux enjeux actuels :
  - accompagnement des étudiants dans leur diversité, pour favoriser leur intégration à l'université et leur réussite ;
  - réponse à l'émergence, depuis le dernier SDVE, des questions liées à la santé et notamment à la santé mentale ;
  - faire en sorte que les étudiants aient plus accès à l'offre de services, sur les différents campus dans lesquels ils étudient ;
  - faire de l'université un lieu de sérénité et d'épanouissement
- 5 objectifs principaux :
  - 1. Faciliter l'intégration à l'université pour favoriser la réussite de tous les publics**
  - 2. Faire des campus des lieux de vie dynamiques**
  - 3. Préserver et améliorer la santé, physique, mentale et sociale des étudiants et des doctorants**
  - 4. Renforcer l'engagement et la citoyenneté**
  - 5. Améliorer le pilotage de la vie étudiante et de campus**

# Méthode



- Articulation avec les autres schémas directeurs existant à l'UGA : SDPH, RSE, Plan mobilités, PAE, Sport, et avec les SD du Crous Grenoble Alpes (SD restauration, SD hébergement, SD transition écologique, SPSI, PSSI)
- Un document synthétique, clair et agile
- Une feuille de route + un outil de communication
- Méthode : construction itérative et participative
  - Portage politique : VPVE + dir. gale du Crous
  - Réflexion et concertation au sein de la CVE ad hoc : élu.es étudiants, collectivités territoriales, rectorat...
  - Une vingtaine de rencontres entre la VPVE/DVE et les différents acteurs/actrices de la vie étudiante (entre juin et octobre 2025)
  - Consultation « Je m'exprime/I speak up »
- Tableau de suivi des actions en annexe (indicateurs et jalons à venir)

# Résultats de la consultation des étudiants sur leurs besoins dans le champ de la vie étudiante



- **Objectif** : dans le cadre de l'élaboration du SDVE 26-30, recenser les principaux besoins des étudiant.es de l'UGA dans le champ de la vie étudiante
- **Modalités** : enquête flash du 29/09 au 15/10
- Questions différentes en fonction du profil = primo-inscrit.es ou déjà étudiant.es à l'UGA :
  - À quels services souhaitez-vous avoir accès en priorité sur les campus ?
  - Dans quels domaines estimez-vous que l'université ne répond pas assez à vos besoins ?
  - + « Quelles sont vos idées d'amélioration? »
- **Participation** : 1803 répondant.es
  - 42 % d'étudiant.es primo-inscrits à l'UGA
  - 59 % en 1<sup>ère</sup> année, 30 % en master ou cycle ingénieur, 9% en doctorat
  - 14 % d'étudiants internationaux

## ▶ LE QUESTIONNAIRE EN QUELQUES CHIFFRES



1803

Réponses d'étudiants au questionnaire



dont 14 %

d'étudiants internationaux



2 profils

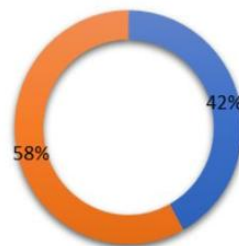
Primo-inscrits ou déjà étudiants à l'UGA



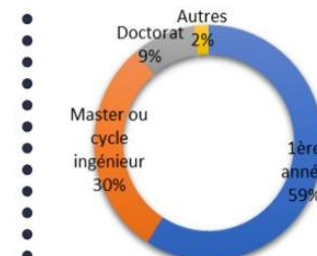
10

Thématiques abordées

## ▶ QUI A RÉPONDU ?



■ étudiants primo-inscrits à l'UGA  
■ étudiants déjà à l'UGA



■ 1<sup>ère</sup> année  
■ Master ou cycle ingénieur  
■ Doctorat  
■ Autres

### BIBLIOTHÈQUES

- Élargir les heures d'ouverture

### CULTURE

- Accès à plus d'activités culturelles, gratuites, plus diverses, tout au long de la journée et de l'année
- lien + fort avec les activités culturelles proposées ailleurs dans l'agglomération
- plus de conférences scientifiques et artistiques
- + d'info et de communication sur l'offre proposée,
- plus d'espaces d'exposition
- accès à des espaces de pratique artistique

### HANDICAP

- Des locaux non accessibles, information en amont de l'arrivée à l'université
- des PAEH non respectés et appliqués
- + de sensibilisation et de formation des enseignant.es

### LOGEMENT

- Plus de logements à prix abordables
- plus de places en résidences Crous
- rénovation et entretien des résidences Crous

### CADRE DE VIE

- Patrimoine : rénovation de certains bâtiments, isolation et confort thermique, entretien des espaces verts, des locaux (toilettes, BU, tags), des parkings pas assez grands,
- Espaces de travail et de vie étudiante : des salles de travail, des salles de déjeuner, des zones de repos, des fontaines à eau, des casiers/consignes

### DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

- favoriser le débat à l'université, écoute
- rôle des syndicats étudiants
- fonctionnement de la démocratie universitaire : élections et rôle des élus

### INFORMATION, COMMUNICATION ET ADMINISTRATION

- Mieux diffuser les informations, sur l'offre existante notamment
- mieux expliquer l'environnement universitaire et le fonctionnement de l'UGA
- simplifier les démarches administratives et rendre l'administration + efficace
- proposer un accompagnement pour les démarches administratives

### PRÉCARITÉ

- Améliorer l'information pour faciliter l'accès aux droits
- précarité financière, précarité menstruelle, numérique, alimentaire.
- Suggestions : plateforme d'échange de services entre étu, fonds participatif, application d'urgence financière, armoire solidaire, vide appart, brocante, + accès à la 2nde main, braderie, troc d'objets, épicerie étudiante, cellier solidaire...

### CAMPUS HORS SMH

- Faciliter les liens entre les différents campus, sentiment de non prise en compte, décentraliser les actions et les services

### ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

- Dimension linguistique : accès à + de services et de ressources en anglais, apprentissage du français
- favoriser l'accès à l'offre de services et l'intégration, titres de séjour (Préfecture de l'Isère)
- promouvoir les échanges interculturels

### INTÉGRATION ET LIEN SOCIAL

- Plus accompagner les primo-arrivants
- plus de lieux de rencontre
- favoriser le lien social pour lutter contre l'isolement

### JOBS ÉTUDIANTS ET INSERTION PROFESSIONNELLE

- Une offre de jobs étudiants + nombreuse, + en lien avec les études et + accessible
- relations avec les entreprises

### SANTÉ

- Accès aux soins : + de rdv avec des médecins généralistes et avec des psychologues
- offre + variée (dentiste, kinésithérapeute, dermatologue, diététicienne...)
- congé menstruel. Suggestions : + de prévention, de sensibilisation, des groupes de parole...

### AVIS POSITIFS

- Sur la consultation
- sur la vie étudiante à l'UGA

### RESTAURATION

- Offre de restauration du Crous est insuffisante en qualité et en quantité, trop chère et se dégrade
- temps d'attente trop long
- offre inégale en fonction des campus et des moments de la journée
- repas à 1€ pour tou.tes
- espaces où manger dans les composantes

### SPORT

- Rendre les cours de sport et le sport universitaire + accessibles (massif)
- pas assez de place dans les cours de sport, à des horaires pas tjs adaptés, spécificité des étudiant.es de GINP-UGA
- plus d'accès libre à plus d'infrastructures sportives.
- Suggestions : des tournois sportifs, + d'événements sportifs.

### TRANSPORTS

- Faire baisser le coût des transports en commun (tram, bus, TER)
- augmenter la fréquence de passage des trams
- pb de parkings sur certains campus

### VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT

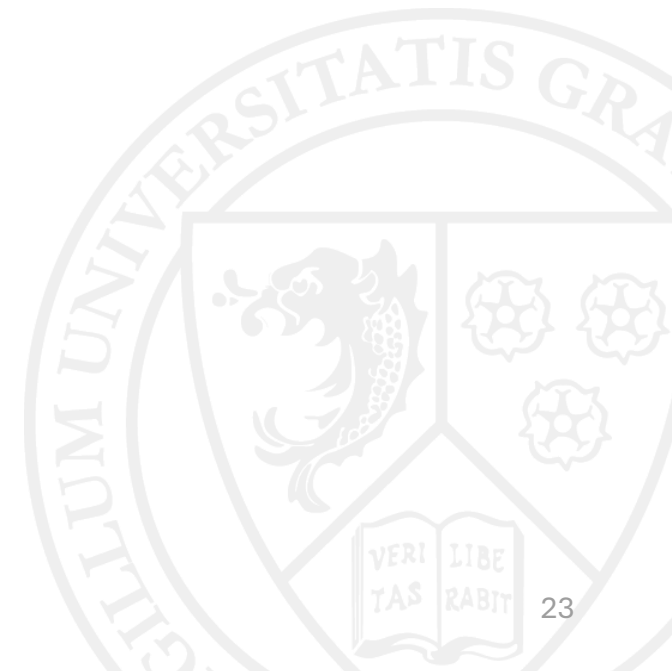
- Une vie associative plus riche et plus variée
- rendre plus visible ce qui est fait
- améliorer l'accompagnement des associations étudiantes.
- Engagement étudiant : mieux reconnaître et valoriser
- créer un club de crochet de tricot



# Calendrier de passage dans les instances



- Commission vie étudiante ad hoc : 20 novembre
- CEVIE Sciences po Grenoble - UGA : 25 novembre
- CFVU : 27 novembre 2025
- Commission permanente de l'UGA : 28 novembre
- CA Sciences Po Grenoble - UGA : 3 décembre
- CFVE ENSAG-UGA : 4 décembre
- CA du Crous Grenoble Alpes : 10 décembre
- CA Grenoble INP - UGA et CA ENSAG - UGA : 11 décembre
- CA de l'UGA : 16 décembre



# Objectif 1 : Faciliter l'intégration à l'université pour favoriser la réussite de tous les publics



## Pour

- contribuer aux réussites plurielles des étudiants : réussite académique mais également autonomie, épanouissement personnel, citoyen ou social
- favoriser la réussite de tous les publics, en s'adaptant à leur diversité
- bâtir ensemble une université plus inclusive

## Actions :

1. Rendre plus fluides les transitions lycée-université et entre les cycles
2. Au moment de la rentrée... mais pas seulement, organiser des temps d'intégration
3. Développer l'accompagnement aux démarches administratives
4. Proposer des logements de qualité et en plus grand nombre
5. Veiller à ce que les dispositifs d'accueil et de communication soient effectivement ouverts aux étudiants internationaux et comportent un volet spécifique pour les étudiants internationaux
6. Bâtir ensemble un environnement plus inclusif : réussir l'intégration des étudiants en situation de handicap

# Objectif 2 : Faire des campus des lieux de vie dynamiques et accueillants



## Pour :

- créer du lien social, utile pendant et après les études, et favoriser l'épanouissement personnel
- faciliter la vie quotidienne des étudiants et des doctorants
- renforcer le sentiment d'appartenance à l'UGA et au territoire

## Actions :

1. Promouvoir l'accès à la culture et la diversité culturelle
2. Veiller à adapter les espaces principaux... (EVE, MINP, Maison de l'étudiant), figures de proue de la vie de campus, à l'évolution des besoins
3. ...et enrichir les lieux de vie étudiante de proximité, sur les différents sites
4. Conforter les résidences universitaire comme lieu de vie favorable la réussite en créant des résidences animées
5. Améliorer l'offre de restauration
6. Contribuer à l'articulation entre études et vie étudiante
7. Organiser des temps forts de la vie sur les campus

# Objectif 3 : Préserver et améliorer la santé, physique, mentale et sociale des étudiants et des doctorants



## Pour :

- assurer l'accompagnement des étudiants les plus vulnérables, en lien avec le Crous Grenoble Alpes
- agir de façon graduée pour la santé, la santé mentale et le bien-être des étudiants et des doctorants, de la prévention aux soins

## Actions :

1. Lutter contre toutes les formes de précarité (financière, alimentaire, menstruelle, numérique) et assurer l'accompagnement social des étudiants vulnérables
2. Lutter contre toutes les formes de discriminations et de violences
3. Favoriser l'accès aux soins
4. Mettre en œuvre un plan d'action dans le champ de la santé mentale
5. Sensibiliser aux enjeux de santé
6. Favoriser la pratique sportive



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Objectif 4 : Renforcer l'engagement étudiant et la citoyenneté



## Pour :

- permettre aux étudiants d'acquérir des compétences extracurriculaires valorisables dans leur parcours de formation, dans leur parcours professionnel et leur vie de citoyens, grâce à l'expérience vécue à l'UGA
- contribuer à la transformation écologique et à la responsabilité sociétale
- conforter la culture citoyenne durant le passage à l'université
- contribuer à la vie démocratique de l'établissement

## Actions :

1. Encourager les initiatives étudiantes
2. Dynamiser et rendre plus visible la vie associative
3. Stimuler et valoriser l'engagement étudiant
4. Encourager l'engagement étudiant dans la transformation écologique
5. Cultiver la démocratie et la citoyenneté étudiante

# Objectif 5 : Améliorer le pilotage de la vie étudiante et de campus



Pour mener une politique cohérente, coordonnée et adaptée aux besoins des étudiants et des doctorants

## Actions :

1. Mieux coordonner la politique de vie étudiante et de campus
2. Améliorer les outils
3. Mieux connaître les vies étudiantes et suivre les actions qui les concernent
4. Mieux communiquer et mieux faire connaître, en interne et à l'extérieur de l'UGA et du Crous

Dominique VAUFREYDAZ : quelle est la cohérence entre les objectifs à voter et les moyens concrets alloués pour les atteindre ?

Amélie NUQ : pour les services Accueil Handicap (SAH) et Santé Étudiante (SSE), les budgets annuels s'élèvent à 3,5 à 4 millions d'euros, avec 25 % financés par la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC). En 2026, une augmentation de 6 % de la part UGA dans la CVEC (passant de 31 % à 37 %) ce qui a permis de recruter une chargée d'accompagnement supplémentaire au SAH et de renforcer l'accueil administratif. Cependant, les demandes étudiantes soit plus de rendez-vous psychologiques et médicaux, restent difficiles à satisfaire en raison des coûts élevés (ex. : rémunérations des médecins conformes aux échelles hospitalières) et d'un manque de postes pérennes. Malgré des budgets existants, l'absence de moyens humains stables et le soutien insuffisant de l'État limitent la réponse aux besoins croissants. Le schéma directeur, enjeu clé, ne mentionne pas les moyens, alors que leur pérennisation (recrutements, partenariats) est indispensable. Intégrer cette dimension dans les documents stratégiques et préparer les arbitrages budgétaires, à voir si c'est la place dans un schéma directeur et si oui, comment on l'insère. Cela pourrait être un élément de bilan.

Dominique VAUFREYDAZ : pourquoi augmente-t-on la CVEC ?

Amélie NUQ : non, le montant de la CVEC n'est pas augmenté localement : il est fixé au niveau national et ne peut être modifié par l'établissement. La CVEC est redistribuée aux établissements à hauteur de 72 € par étudiant. L'UGA propose d'ajuster la répartition interne en portant la part commune de 31,4 % à 37 %. Ce redéploiement vise à renforcer les moyens alloués à la santé et à l'accompagnement du handicap. Conformément au Code de l'éducation, la part de 30 % dédiée à la vie associative et sociale demeure inchangée.

Germain LEMASSON : en tant que membre de la CVE, je précise que ce prélèvement complémentaire repose sur la mobilisation d'un reliquat de la CVEC. Cette optimisation budgétaire permet de financer

les nouvelles priorités (santé et handicap) par un redéploiement des ressources existantes.

Amélie NUQ : les fonds sont destinés, d'une part, à l'accompagnement et, d'autre part, au soutien des initiatives étudiantes. Je rappelle toutefois que nous ne pouvons pas modifier le montant de la CVEC, celui-ci étant défini à l'échelle nationale et non locale.

Serge SLAMA : quel sera l'impact de l'adoption de 35 millions d'euros de crédits par le Sénat sur la politique de l'UGA ? Cette dotation aura nécessairement une incidence sur les capacités de mise en œuvre des projets de l'UGA.

Amélie NUQ : pour l'instant le projet de lois de finances est encore en examen les ressources définitives de l'établissement ne seront connues qu'au moment de la Loi d'Orientation Budgétaire de juillet 2026. Si l'université souhaite sanctuariser les moyens dédiés à la vie étudiante, elle reste dépendante du contexte national. Une vigilance particulière est portée sur la possible suppression des APL pour les étudiants internationaux non boursiers, mesure qui risque d'accroître la précarité étudiante et d'augmenter la sollicitation des services de l'université. À ce stade, et sans garantie de compensation intégrale par l'État, aucune réponse définitive ne peut être apportée sur les capacités budgétaires réelles.

Eve DE ROSNY : je m'interroge sur les modalités d'arbitrage budgétaire face à l'insuffisance des financements pour couvrir l'ensemble des besoins. Comment seront définies les priorités ?

Amélie NUQ : alors je n'ai pas dit qu'il n'y aurait pas assez de financement. Je précise que l'ensemble des actions programmées a vocation à être déployé sur une période de cinq ans. L'élaboration du schéma directeur a fait l'objet d'une concertation étroite avec les services administratifs afin de garantir la faisabilité opérationnelle des projets au regard des moyens humains disponibles. Bien que le document de présentation ne détaille pas encore de calendrier, un outil de pilotage interne a été structuré : il intègre des jalons précis pour la période 2026-2030, des indicateurs d'efficacité ainsi que l'identification des services porteurs. Si un renforcement des ressources humaines serait souhaitable pour soutenir ces ambitions, la programmation actuelle reste pragmatique et s'adapte aux moyens existants, dans l'attente de visibilité sur les futurs arbitrages budgétaires.

Serge SLAMA : je souhaiterais revenir sur l'impact de la suppression des allocations logement pour les étudiants internationaux non boursiers. Cette population, déjà confrontée à d'importantes difficultés d'accès au logement, risque de subir une précarisation accrue. Cette mesure pourrait entraîner un report massif des demandes d'aide vers l'université et le CROUS, alors que ces aides constituaient jusqu'ici un facteur clé de l'attractivité du système universitaire français. Je me demande si l'établissement a pu mesurer précisément le nombre d'étudiants concernés et l'impact global de cette réforme.

Amélie NUQ : je ne dispose pas de ces chiffres, le maintien définitif de cette mesure dans le cadre du Projet de Loi de Finances reste incertain. Si la mesure était confirmée, l'établissement s'appuierait notamment sur le Fonds Social, financé par la CVEC, pour tenter d'en absorber l'impact. Ce fonds, qui représente environ 320 000 euros par an, est géré par le service social du CROUS pour soutenir les étudiants en situation de précarité aggravée. Ce service a d'ores et déjà alerté l'université sur la nécessité probable de réévaluer cette enveloppe. Je souligne que l'université intervient ici "en bout de chaîne" face à des problématiques plus larges, telles que l'évolution

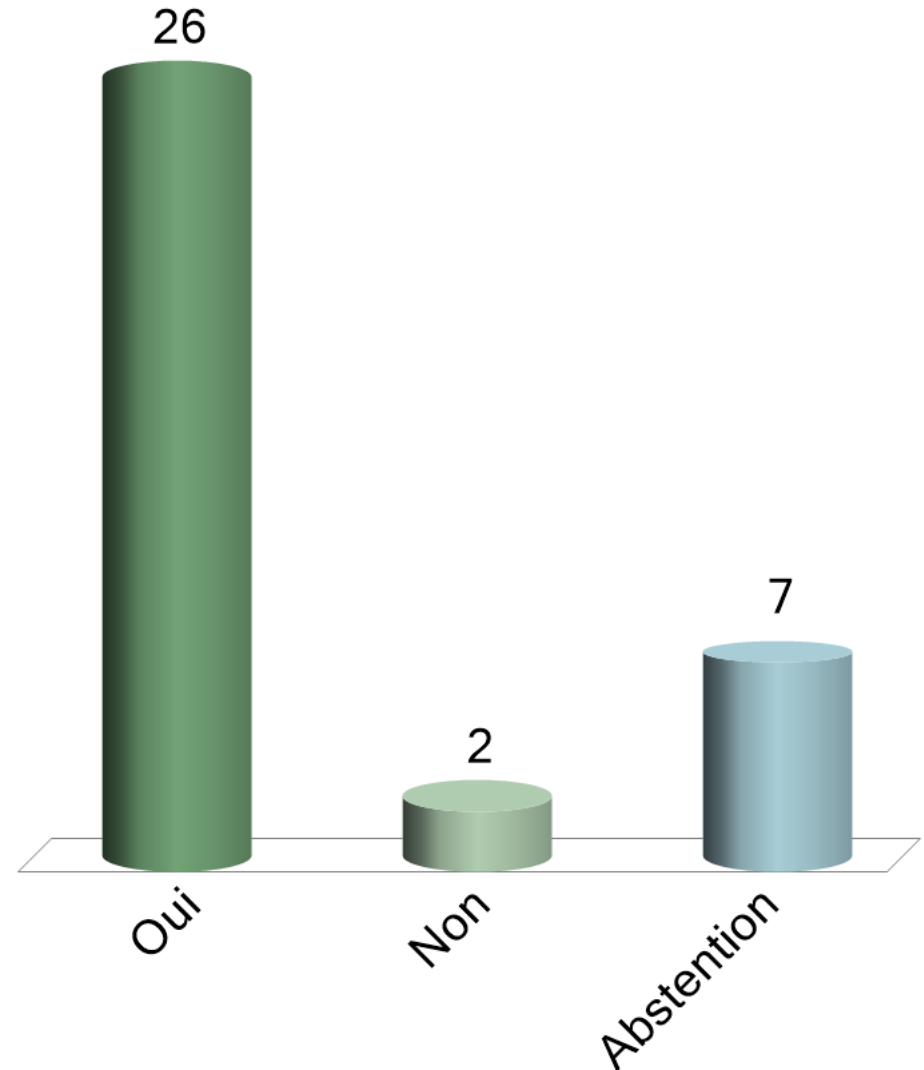
des frais d'inscription ou les arbitrages nationaux. Tout en réitérant son opposition à cette mesure, je m'engage à solliciter les services compétents pour obtenir une estimation du nombre d'étudiants potentiellement impactés.

Malo WARIN : concernant « *l'Objectif 3* », j'ai une remarque sur l'action N°1 relative à la lutte contre toutes les formes de précarité. Si plusieurs types de précarité sont déjà mentionnés, Il conviendrait d'intégrer également la précarité énergétique et la précarité médicale afin de couvrir l'ensemble des besoins identifiés.

Amélie NUQ accepte.

**Émettez-vous un avis favorable concernant le schéma directeur de la vie étudiante de l'Université Grenoble Alpes et du Crous Grenoble Alpes 2026-2030 ?**

1. Oui
2. Non
3. Abstention



## - Délibérations -

### ***Avis sur le schéma directeur de la vie étudiante de l'Université Grenoble Alpes et du Crous Grenoble Alpes 2026-2030***

Considérant le schéma directeur de la vie étudiante de l'Université Grenoble Alpes et du Crous Grenoble Alpes 2026-2030 ;

*Il est proposé aux membres de la commission de la formation et de la vie universitaire d'émettre un avis sur le schéma directeur de la vie étudiante de l'Université Grenoble Alpes et du Crous Grenoble Alpes 2026-2030.*

Le résultat du vote est le suivant :

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| Membres en exercice (dont président de séance) | 45 |
| Membres présents (dont président de séance)    | 26 |
| Membres représentés                            | 9  |
| Nombre de votants                              | 35 |
| Voix favorables                                | 26 |
| Voix défavorables                              | 2  |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote   | 7  |

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable, à la majorité de ses membres présents et représentés, concernant le schéma directeur de la vie étudiante de l'Université Grenoble Alpes et du Crous Grenoble Alpes 2026-2030.

## Point d'information

### ➤ Informations du Vice-président Formation

## Points soumis à vote

1. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 25 septembre 2025
2. Avis sur le schéma directeur Vie Etudiante
3. Approbation du cadrage global de la campagne d'accréditation et présentation du calendrier Hcéres
4. Approbation de la cohérence de l'ODF / ODFA N+1
5. Approbation des capacités d'accueil du premier cycle
6. Approbation des capacités d'accueil du deuxième cycle
7. Approbation des critères généraux d'examens des vœux et des compléments d'information sur les attendus nationaux de premier cycle
8. Approbation des critères généraux d'examens des candidatures et des compléments d'information sur les attendus nationaux de deuxième cycle
9. Questions diverses



# Cadrage d'accréditation des formations 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycle

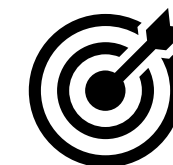
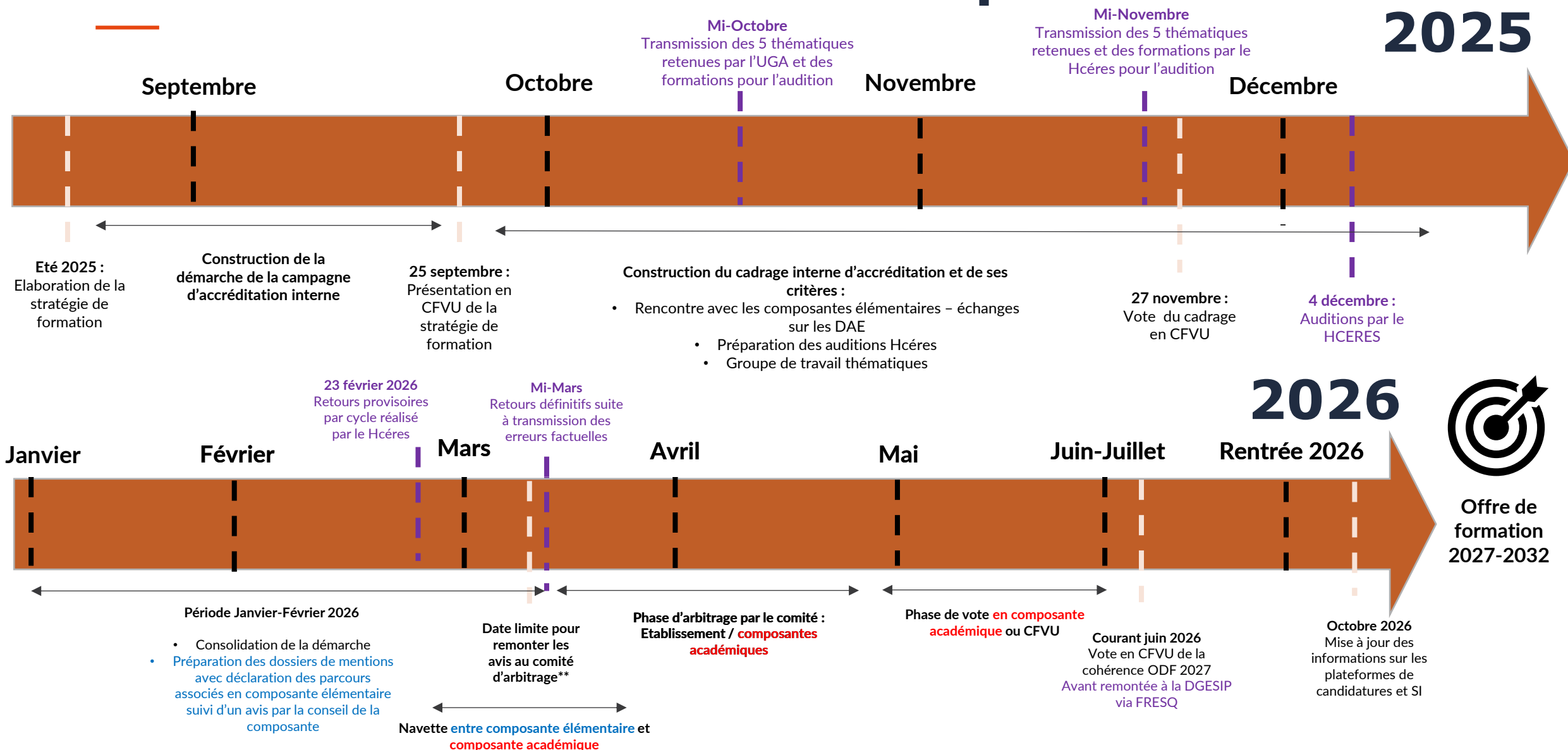
---

**27 novembre 2025**

Commission de la formation et de la vie universitaire -  
CFVU

# La phase d'accréditation des mentions + déclaratif des parcours

2025



Offre de  
formation  
2027-2032

\*\* Comité défini par les composantes académiques et établissement

# Le Positionnement de la formation 1/2

## 1. La formation définit ses finalités en pertinence avec les besoins du monde socio-économique et du monde de la recherche

- **La cohérence entre les objectifs de la formation, les secteurs d'activités, les domaines de recherche et les compétences visées**
  - La formation a aligné ses objectifs avec ceux des niveaux de formations antérieures et supérieures  
→ La finalité de cet attendu est de rendre visible les parcours possibles entre les formations auprès des étudiants et futurs étudiants
  - La formation a aligné ses objectifs avec les secteurs d'activités professionnels visés  
→ La finalité de cet attendu est de rendre visible les secteurs et métiers visés auprès du public (communication, site)
  - La formation permet une initiation à la recherche en identifiant les acteurs de la recherche et sensibilise par la formation à la démarche scientifique  
→ La finalité de cet attendu est de rendre visible l'adossement à la recherche des formations et les possibilités suite à la formation en matière d'accès à la recherche
  - La formation doit avoir construit un référentiel en lien avec les compétences visées au sein de la fiche RNCP  
→ La finalité de cet attendu est de respecter le cadre réglementaire des formations et de rendre visible les compétences associés à la formation (pour le grand public et rendre facile l'ouverture à la formation continue)
- **L'ancrage territorial et international des formations**
  - La formation délimite ses partenariats à l'échelle locale, régionale et internationale  
→ La finalité de cet attendu est d'offrir une vision globale des liens entre les formations de l'UGA et l'environnement académique externe afin de pouvoir promouvoir des pistes d'action pour favoriser le partage des pratiques et de la transversalité sur un même partenariat.

# Le Positionnement de la formation 2/2

## 2. La formation s'inscrit dans les priorités stratégiques de l'établissement et notamment sur :

- **La réponse aux enjeux de la société par le biais des ambitions en matière de transformation écologique et transition numérique responsable**
  - La formation intègre une formation aux enjeux de la transformation écologique pour un développement soutenable
    - *Intégration de 3 ECTS **en premier cycle** permettant une approche systémique*
    - *Intégration d'une approche disciplinaire **en master** impliquant au moins 3 ECTS*
  - La formation intègre des enseignements sur la transition numérique responsable (validation en deux temps)
    - *Sensibilisation de tous les étudiants **de 1er cycle** soit dans le contenu porté par la composante, soit par un enseignement transversal.*
    - *Formation aux enjeux liés à la discipline **en master** impliquant au moins 3 ECTS*

## 3. Pour les formations qui s'appuient sur des projets structurants France 2030

- **France 2030 : CMA, Graduate School, Gates, etc...**
- **Idex Formation**
  - Pour les formations déjà engagées dans un ou plusieurs projets, réflexion à mener sur la pérennisation et l'atterrissage à la fin des financements ;
  - Pour les formations ayant intégré un projet depuis la rédaction du DAE ou souhaitant en intégrer un, penser les effets transformants sur la formation.

# Le Pilotage de la formation 1/1

---

## 1. Le pilotage s'inscrit dans une dynamique de durabilité par l'étude de sa soutenabilité budgétaire et humaine

- **Pilotage du coût des maquettes en regard du potentiel enseignant**
  - La formation assure sa soutenabilité en cohérence avec les moyens et le pilotage de la composante

## 2. Le pilotage de la formation s'appuie sur une démarche d'amélioration continue

- **Les outils et processus d'une amélioration continue pérenne**
  - La formation dispose d'un conseil de perfectionnement comme instance de pilotage continu  
→ Chaque formation dispose d'un conseil de perfectionnement et consolide son compte-rendu (validation suite au DAE)
  - La formation met en place un processus d'évaluation de son contenu périodiquement  
→ Chaque formation met en œuvre de façon effective l'évaluation des enseignements par les étudiants pour porter le bilan annuel à la connaissance des conseils de perfectionnement

# Les objectifs de Performance 1/2

---

## 1. La formation veille à atteindre ses objectifs fixés en matière de performance

- **La formation a identifié des objectifs réalisables, atteignables en matière de :**
  - Attractivité auprès du grand public
  - Réussite sur l'ensemble de sa formation
  - Poursuite d'études
  - Insertion professionnelle
- **Dans la continuité de ces objectifs, la formation s'intègre dans des dispositifs d'accompagnement ou d'information :**
  - Identification des viviers de recrutements et participation aux temps dédiés à l'orientation (journée du lycée, forum poursuite d'études, salons spécifiques...)
  - L'accueil des étudiants à besoin spécifique et/ou étudiants empêchés s'inscrit dans un dispositif de l'établissement et/ou de la composante (académique comme élémentaire) et/ou par le recours d'aménagements propres à la mention
  - Les étudiants disposent de temps d'orientation et de professionnalisation pour se former, s'informer et être conseillés dans leur poursuite d'étude et leur insertion professionnelle

# Les objectifs de Performance 2/2

---

## 2. Les objectifs de la formation en matière de performance s'inscrit dans une dynamique de prise en compte des mutations de la société

- **Dans le cadre de l'accréditation, les formations peuvent s'appuyer sur une diversité de projets notamment pour s'adapter aux transitions de l'enseignement supérieur (baisse de la démographie étudiante, intégration de nouvelles approches pédagogiques et ouverture à de nouveaux cursus)**

La formation peut :

- Développer des parcours personnalisés et flexibles afin de permettre une ouverture à la formation tout au long de la vie
- S'intégrer dans le développement d'un cursus en CMI (Cursus métiers ingénieurs)
- S'appuyer sur différentes approches d'ingénierie pédagogique et pédagogies actives (hybridation des enseignements, apprentissage par projet, classée inversée, etc...)
- S'ouvrir à l'alternance (apprentissage et/ou contrat de professionnalisation) tout en permettant une ouverture effective à la formation continue

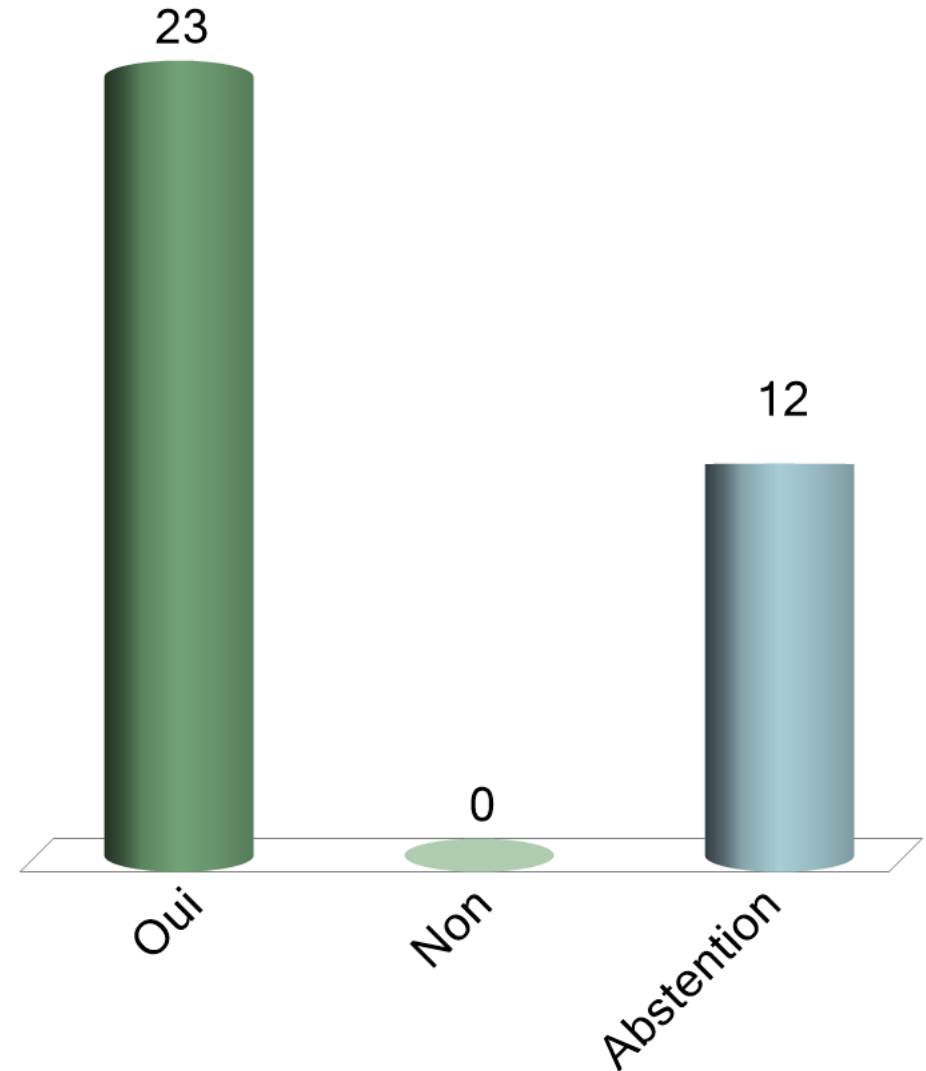
Afin d'assurer un suivi sur le développement de ces différents projets au niveau des formations, il est demandé d'indiquer les principales évolutions envisagées sur ces différents points et sur toute autre thématique jugée importante pour le futur projet de la formation.

Dominique VAUFREYDAZ : l'établissement envisagera-t-il une éventuelle réduction de la capacité d'accueil du nombre d'étudiants entrants ou une diminution des heures d'enseignement ?

David DECHENAUD : la présidence de l'université n'envisage pas de demander aux composantes de réduire le volume de leur cadre de formation. L'objectif est de garantir la soutenabilité financière et humaine des parcours. Pour ce faire, les composantes disposeront, dès le printemps, de l'outil de modélisation SGCE (Système de Gestion des Charges d'Enseignement), déployé dans le cadre du COMP, afin d'évaluer le coût réel des heures de formation projetées. Le cadrage du dispositif sera précisé lors d'une réunion avec les porteurs de mention prévue le 10 décembre. Si certains éléments structurants, multiples d'ECTS, modalités de compensation, seconde chance, restent inchangés, une réflexion sera engagée sur la part de transversalité dans les enseignements. Il n'y aura pas de réduction globale imposée. En revanche, les composantes devront auditer leurs formations peu fréquentées mais gourmandes en heures afin d'assurer la cohérence de l'ensemble.

# Approuvez-vous le cadrage global de la campagne d'accréditation?

1. Oui
2. Non
3. Abstention



## **- Délibérations -**

### ***Approbation du cadrage global de la campagne d'accréditation***

Considérant le cadrage global de la campagne d'accréditation;

*Il est proposé aux membres de la commission de la formation et de la vie universitaire d'approuver le cadrage global de la campagne d'accréditation.*

Le résultat du vote est le suivant :

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| Membres en exercice (dont président de séance) | 45 |
| Membres présents (dont président de séance)    | 26 |
| Membres représentés                            | 9  |
| Nombre de votants                              | 35 |
| Voix favorables                                | 23 |
| Voix défavorable                               | 0  |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote   | 12 |

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, le cadrage global de la campagne d'accréditation.

## Point d'information

### ➤ Informations du Vice-président Formation

## Points soumis à vote

1. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 25 septembre 2025
2. Avis sur le schéma directeur Vie Etudiante
3. Approbation du cadrage global de la campagne d'accréditation et présentation du calendrier Hcéres
4. **Approbation de la cohérence de l'ODF / ODFA N+1**
5. Approbation des capacités d'accueil du premier cycle
6. Approbation des capacités d'accueil du deuxième cycle
7. Approbation des critères généraux d'examens des vœux et des compléments d'information sur les attendus nationaux de premier cycle
8. Approbation des critères généraux d'examens des candidatures et des compléments d'information sur les attendus nationaux de deuxième cycle
9. Questions diverses

# Présentation des RDE et MCCC Licences, Licences pro., Masters, autres formations

---

*CFVU du 27 novembre 2025*

# Textes de référence

---

Le cadrage des RDE et MCCC de l'UGA s'appuie :

## **Sur la réglementation nationale :**

- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
- Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle

# Textes de référence

---

Le cadrage des RDE et MCCC de l'UGA s'appuie :

**Sur le cadrage établissement :**

- Règles relatives aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences de licence, licence professionnelle, master
- Note d'orientation pédagogique validée par la CFVU du 8 octobre 2020
- Contenu du contrôle de cohérence des RDE et MCCC de Licence, Licence professionnelle, Master et dispositions complémentaires applicables aux composantes élémentaires hors CSPM, votés en CFVU le 18 mars 2021.

# Présentation des RDE et MCCC Licences, Licences Pro, Masters

---

L'ensemble des RDE, MCCC et BCC (le cas échéant) des mentions de Licences, Licences Professionnelles, Masters et autres formations a été validé par les conseils de CSPM auxquels les composantes élémentaires sont rattachées.

Le service réglementation a relevé des règles dérogatoires au cadrage des RDE et MCCC voté en CFVU, détaillées ci-après, selon le code couleurs suivant :

- les commentaires **en bleu** correspondent aux demandes dérogatoires 2025/26
- les commentaires **en rouge** correspondent aux demandes dérogatoires des années précédentes

# Présentation RDE et MCCC de LICENCES CSPM Faculté des sciences - règles dérogatoires

---

**IM<sup>2</sup>AG - Licence mention INFORMATIQUE parcours Informatique (L3) :**

**DEROGATION 25/26 : MISE EN PLACE RENONCIATION A LA COMPENSATION APRES SESSION 2**

**Synthèse argumentaire responsable mention concernant la mise en place de la renonciation en session 2**

**Contexte** : problème d'accès en M1 des étudiants UGA ayant un semestre 5 insuffisant (capacités atteintes en phase principale)

**Proposition** : Certains étudiants qui valident la licence au semestre 6 par compensation se retrouvent ainsi sans proposition d'admission en M1 informatique à l'UGA : la solution de refaire une L3 d'un autre parcours n'est pas toujours adaptée selon le profil de l'étudiant.

Les étudiants qui souhaitent rester à l'UGA auraient ainsi la possibilité, en renonçant à la compensation, de pouvoir redoubler volontairement la L3 et d'améliorer leurs résultats.

# Présentation RDE et MCCC de Masters CSPM H3S\_ règles dérogatoires

---

## UFR LLASIC

**Master mention Sciences du langage Parcours industries de la langue - Linguistic Data Sciences (M2)**

**DEROGATION 25/26 : REPARTITION CREDITS PAR SEMESTRE 21 ECTS (S3) / 39 ECTS (S4)**

Le cadrage UGA prévoit que le nombre d'ECTS par semestre peut varier de 27 à 33.

### ARGUMENTAIRE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

**Contexte** : Importance de l'insertion professionnelle dans un master en alternance. Master en alternance sur 2 ans. 80% du temps passé en entreprise.

Volonté de valoriser le temps de formation en entreprise : pour l'alternant (reconnaissance de son activité) ; pour l'entreprise (reconnaissance de sa contribution à la formation)

Disparité des crédits, pas du volume de travail : rapport de fin d'études doit couvrir l'ensemble des 2 années ; étudiants accompagnés dans la rédaction sur toute l'année.

# Présentation RDE et MCCC de LICENCES /MASTER CSPM H3S - règles dérogatoires

## **DEROGATION : Règle UE créditées par multiples de 3**

### **UFR ARSH**

- Licence mention Histoire, option Santé (L1)
- Licence mention Histoire de l'art et archéologie, option Santé (L1)
- Licence mention Musicologie, option Santé (L1)
- Licence mention Philosophie, option Santé (L1)

### **UFR SOCLE**

- Licence mention Langues Étrangères Appliquées, tous parcours (L1/L2)
- Master mention Langues Étrangères Appliquées, parcours coopération internationale et communication multilingue / Négociateur trilingue en commerce international / Traduction spécialisée multilingue

### **FACULTE DE MEDECINE**

- Licence mention Sciences pour la santé, parcours Sciences infirmières (L1 -L2-L3) et parcours Sciences en électroradiologie médicale L1-L2-L3

# FORMATIONS CO-ACCREDITEES AVEC CAPM : MASTER

---

## RESPECT DU CADRAGE UGA SUR L'ENSEMBLE DES PERIMETRES

### ➤ ENSAG-UGA / IUGA

- **Mention Urbanisme et Aménagement** parcours Design Urbain / Ingénierie du Développement et de l'Aménagement des Territoires en Transition / Maîtrise d'Ouvrage du Bâtiment / Urbanisme et Projet Urbain / Transformative Urban Studies

### ➤ ENSAG-UGA /SCIENCES PO-UGA / IUGA

- **Mention Urbanisme et Aménagement** parcours Architecture, Urbanisme, Etudes Politiques

### ➤ INP-UGA / IM<sup>2</sup>AG

- **Mention Informatique** parcours Cybersecurity / Master of science in informatics at Grenoble / Communications engineering and Data Science
- **Mention Mathématiques et applications** parcours Applied Mathematics

# FORMATIONS CO-ACCREDITEES AVEC CAPM : MASTER

---

## RESPECT DU CADRAGE SUR L'ENSEMBLE DES PERIMETRES

### ➤ INP-UGA / PHITEM

- **Mention Electronique, énergie électrique, automatique** parcours Master in Electrical Engineering for Smart Grids and Buildings / Microélectronique Intégration des Systèmes Temps Réel et Embarqués
- **Mention Génie civil** parcours Hydraulics and Civil Engineering
- **Mention Mécanique** parcours Fluid Mechanics and Energetics
- **Mention Nanosciences et Nanotechnologies** parcours Nanomédecine
- **Mention Physique** parcours Energétique Nucléaire / Matériaux pour l'Energie / Photonique et semi-conducteurs

### ➤ SCIENCES PO-UGA / LLASIC

Mention Journalisme



# Cohérence globale de l'Offre de Formation Accréditée 2026-2027

# Cadre réglementaire

---

Décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 modifié par Décret N°2023-1034 du 8 novembre 2023

- Article 50 prévoit parmi les « compétences de la commission de la formation et de la vie universitaire » **d'évaluer la cohérence de l'offre de formation lors de l'ouverture et de la fermeture d'une formation ;**

## ➤ IM2AG :

### ❖ Création :

- Master mention Informatique M1, **parcours Artificial Intelligence** :
  - Parcours Artificial Intelligence en M2 est ouvert depuis la rentrée 2025-2026
  - Objectifs : proposer une formation complète sur 2 ans et ouvrir une Mention IA à la prochaine accréditation en 2027-2028

## ➤ Chimie-Biologie :

### ❖ Création :

- Master mention Biodiversité Ecologie Evolution (BEE), M1 et M2, parcours **Ecotoxicologie** :
  - Objectif : répondre à un besoin de formation
  - Mutualisation :
    - ✓ M1 avec 1 autres parcours existants dans la mention
    - ✓ M2 avec UFR Pharmacie Master Ingénierie Santé, parcours Environnement, Santé, Toxicologie et Ecotoxicologie

### ❖ Modification d'intitulé de parcours : **conseil FdS du 27/11/2025**

- Licence Pro mention Agronomie, Parcours Eco-conseiller en production agricole devient Parcours **Agroécologie : du conseil à la transition des exploitations agricoles**
  - Objectif : meilleure visibilité auprès des partenaires

➤ **PHITEM et Grenoble INP-UGA : Mention master co-accréditée**

❖ **Modification d'intitulé de mention :**

- Master mention Physique devient **mention Physique fondamentale et applications :**
  - Extinction de la fiche RNCP relative à la mention Physique au 31/05/2026

➤ **INSPE :**

❖ **Créations** : Réforme nationale des formations à l'enseignement

- **Licence mention Professorat des écoles**
- **Master Mention Enseignement et éducation professorat des écoles**
- **Master Mention Enseignement et éducation conseiller principal d'éducation**
- **Master Mention Enseignement et éducation professorat du second degré :**
  - Parcours Education Physique et Sportive
  - Parcours Histoire-Géographie
  - Parcours Anglais
  - Parcours Sciences et Vie de la Terre
  - Parcours Sciences Physiques et chimiques
  - Parcours Mathématiques
  - Parcours Espagnol
  - Parcours Lettres modernes
  - Parcours Sciences Economiques et Sociales
  - Parcours Numérique et Sciences informatiques

## ➤ **INSPE :**

### ❖ **Création :**

- Master Mention MEEF PIF **parcours Ecole Inclusive :**
  - Approbation Conseil INSPE 09/04/25 avant rattachement H3S
  - Objectif : répondre à un besoin de formation des personnels enseignants en fonction dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré, en charge d'élèves à besoins particuliers

## ➤ Santé : Pharmacie

### ❖ Créations :

- **Licence Professionnelle** mention Technico-commercial, **parcours Herboristerie pratique : conseil, qualité et sécurité des usages** :
  - Rattachement mention existante
  - Proposer une formation relative à la sécurité et à la traçabilité des produits
- **Licence** mention Sciences pour la Santé, **parcours Intelligence Artificielle et Santé** :
  - Objectifs : Proposer une formation permettant de répondre aux enjeux de la transformation numérique du secteur de la santé. Elle formera des professionnels capables de mobiliser les données de santé et l'intelligence artificielle pour améliorer les pratiques médicales, soutenir la recherche et accompagner l'innovation.
- **Cursus Master Ingénierie : Appel à projet UGA**
  - Cursus : licence + master + DU « englobant » sur 5 ans
  - Objectif : délivrer un titre d'ingénieur en partenariat avec le Réseau *FIGURE*
  - Adossement Licence Mention Sciences pour la Santé et Master Ingénierie Santé :
    - ✓ **CMI Intelligence Artificielle et Santé**
    - ✓ **CMI Biothérapie, Bio-production et Ingénierie Diagnostique**

# Composante élémentaire

---

## ➤ **DROIT :**

### ❖ **Création mention :**

- **Licence Pro mention Activités juridiques : Mandataire judiciaire pour la protection des majeurs** - approuvée CFVU 27/06/2025

### ❖ **Modification d'intitulé de parcours :**

- Mention Master Droit des affaires, Parcours Droit de la banque et des opérations patrimoniales devient **Parcours Droit des activités bancaires et de la gestion de patrimoine** :
  - Fin du partenariat entre la Faculté de Droit et l'Ecole Supérieure de la Banque

Eve DE ROSNY : j'attire votre attention sur le cas des étudiants ayant validé un semestre par compensation : bien que l'année soit acquise, certaines unités d'enseignement (UE) ne sont pas maîtrisées. Le règlement actuel ne permettant pas de renoncer à la compensation pour repasser ces matières spécifiques, les étudiants redoublants se retrouvent avec des "semestres blancs". Cela nuit à la continuité pédagogique et à l'acquisition réelle des acquis.

David DECHENAUD : une solution consisterait à autoriser le dégel d'UE déjà validées. Cela permettrait aux étudiants d'éviter une année ou un semestre blanc.

Malo WARIN : concernant les documents qui nous sont présentés, seules les créations y sont mentionnées, tandis que les suppressions ou fermetures n'apparaissent pas. Ces dernières figurent cependant dans les documents qui seront soumis au vote. Cette absence de visibilité est-elle normale ?

David DECHENAUD : l'absence de certaines suppressions dans les documents s'explique par la nature de formations spécifiques, comme les Masters MEEF, dont la gestion relève du Ministère de l'éducation nationale et des INSPE plutôt que de l'établissement. Néanmoins, ces données ont été maintenues dans le tableau des CA afin d'assurer une parfaite transparence sur les transferts de moyens entre secteurs, notamment l'impact des fermetures MEE et sur la licence Sciences de l'éducation.

Malo WARIN : je pensais surtout aux formations en IUT qui sont indiquées en fermeture.

David DECHENAUD : la CFVU se prononce sur les ouvertures ou fermetures de formations à la demande des composantes, en veillant à la cohérence globale de l'offre. Elle ne peut pas imposer l'ouverture d'une formation à un IUT ou à une composante. Quant aux fermetures de licences professionnelles, elles découlent de la finalisation du déploiement du BUT, ces formations ayant été majoritairement intégrées ou adossées à ce nouveau cursus.

Serge SLAMA : peut-être qu'il conviendrait de lister systématiquement

les formations concernées par une fermeture, dans une optique de suivi et d'anticipation.

David DECHENAUD : oui, on pourra, l'année prochaine, faire une liste des formations qui ferment.

Serge SLAMA : concernant la LPro mention Activités juridiques : Mandataire judiciaire pour la protection des majeurs, celle-ci s'accompagne-t-elle de moyens spécifiques complémentaires pour la composante ?

David DECHENAUD : pas à ma connaissance. Pas plus, d'ailleurs, que la création d'une LPE. Je laisse la parole à Romain BOURREL pour qu'il nous explique.

Romain BOURREL : il s'agit d'une licence professionnelle de niveau L3 uniquement. Son encadrement pédagogique sera principalement assuré par des enseignants qui interviennent déjà dans la formation des mandataires judiciaires. La contribution de la Faculté de droit se limitera à quelques heures de cours. Cette licence sera financée grâce à un dispositif d'alternance, ce qui permettra de mobiliser de nouvelles ressources spécifiques à cette formation.

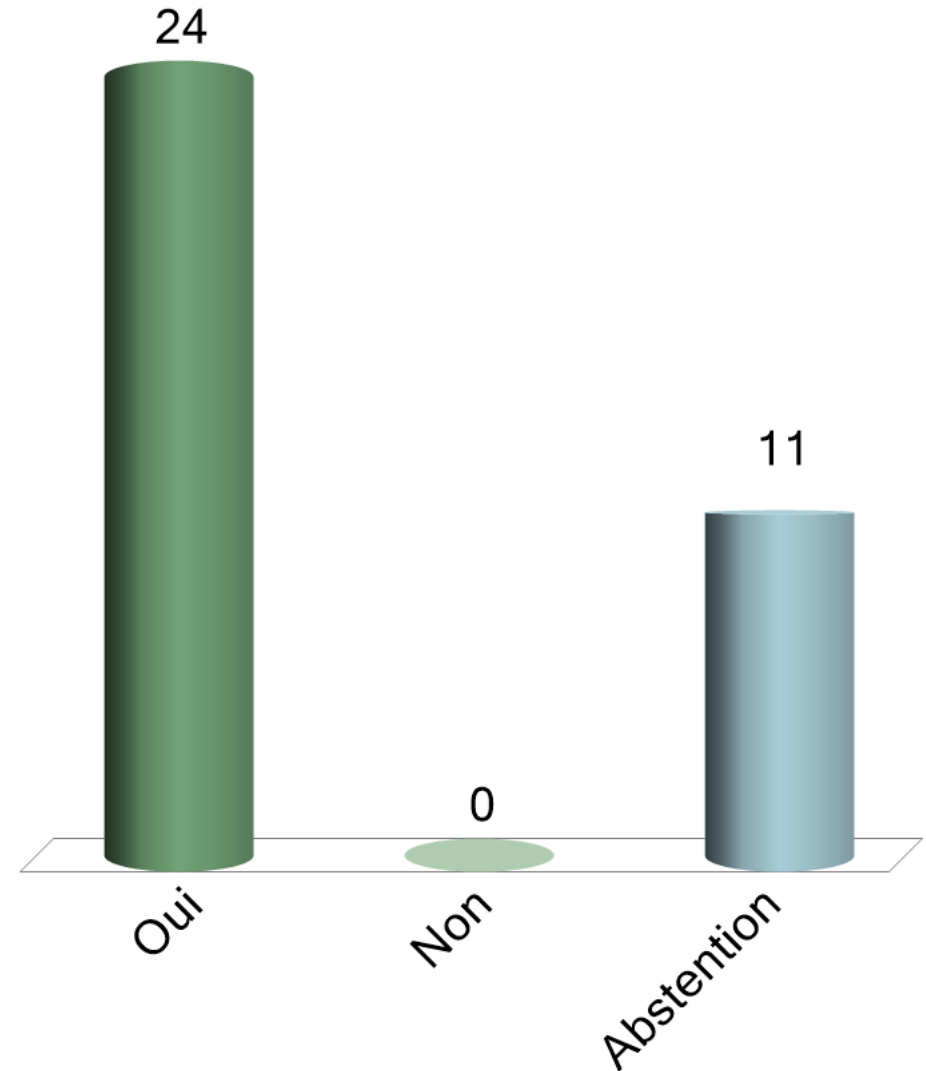
Serge SLAMA : cependant cela va créer une charge supplémentaire à la direction ?

Romain BOURREL : oui, ça va être une charge complémentaire pour les deux co-directrices. Le nombre d'heures assurées par les enseignants-chercheurs sera très faible. Les autres heures seront prises en charge par des intervenants extérieurs et financés via l'alternance.

David DECHENAUD : aujourd'hui l'examen des demandes d'ouverture de formations n'inclut pas de critères relatifs à la soutenabilité financière ou humaine. Toutefois, pour la prochaine campagne d'accréditation, l'intégration de ces indicateurs de soutenabilité sera désormais requise dans l'évaluation des dossiers.

# Approuvez-vous la cohérence de l'offre de formation accréditée de 2026-2027 ?

1. Oui
2. Non
3. Abstention



## **- Délibérations -**

### ***Approbation de la cohérence de l'offre de formation accréditée de 2026-2027***

Considérant la demande d'approbation de la cohérence de l'offre de formation accréditée de 2026-2027 ;

Il est proposé aux membres de la commission de la formation et de la vie universitaire d'approuver la cohérence de l'offre de formation accréditée de 2026-2027.

Le résultat du vote est le suivant :

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| Membres en exercice (dont président de séance) | 45 |
| Membres présents (dont président de séance)    | 26 |
| Membres représentés                            | 9  |
| Nombre de votants                              | 35 |
| Voix favorables                                | 24 |
| Voix défavorable                               | 0  |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote   | 11 |

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie approuve à la majorité de ses membres présents et représentés la cohérence de l'offre de formation accréditée de 2026-2027.

## Point d'information

### ➤ Informations du Vice-président Formation

## Points soumis à vote

1. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 25 septembre 2025
2. Avis sur le schéma directeur Vie Etudiante
3. Approbation du cadrage global de la campagne d'accréditation et présentation du calendrier Hcéres
4. Approbation de la cohérence de l'ODF / ODFA N+1
5. Approbation des capacités d'accueil du premier cycle
6. Approbation des capacités d'accueil du deuxième cycle
7. Approbation des critères généraux d'examens des vœux et des compléments d'information sur les attendus nationaux de premier cycle
8. Approbation des critères généraux d'examens des candidatures et des compléments d'information sur les attendus nationaux de deuxième cycle
9. Questions diverses

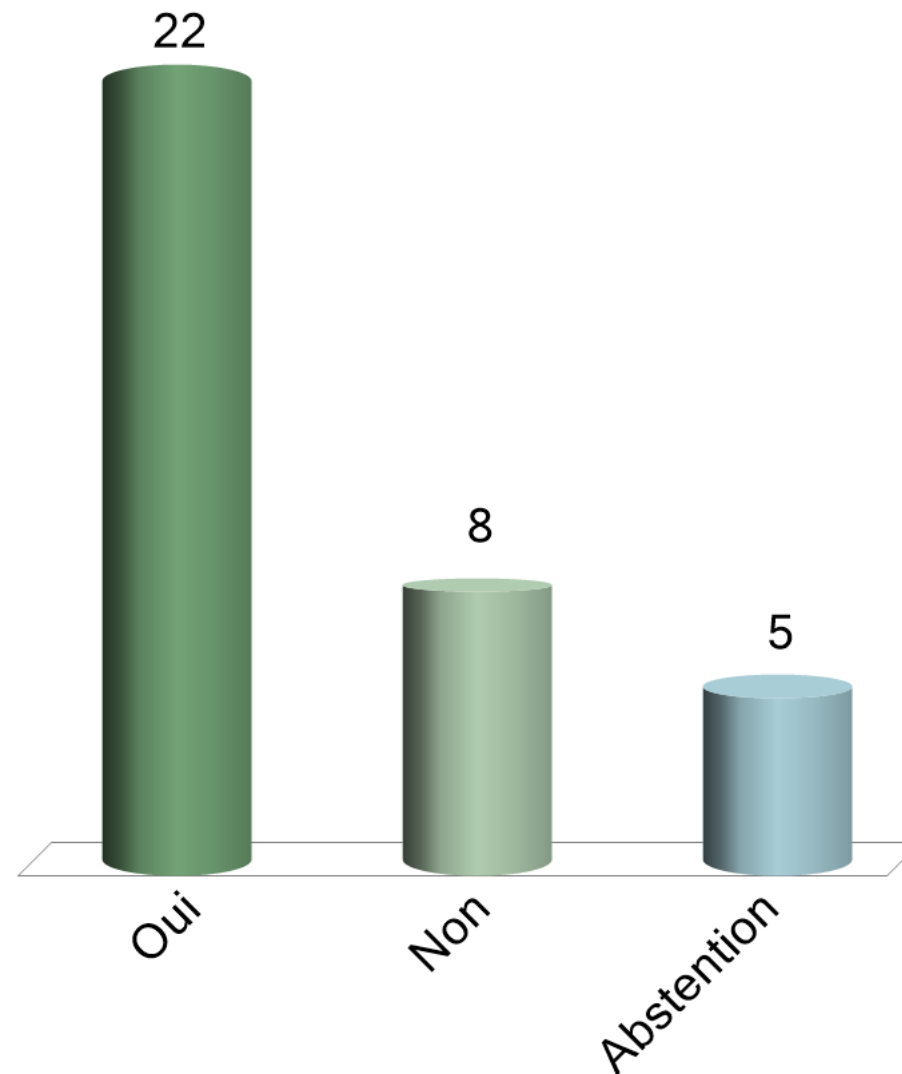
Malo WARIN : je reviens sur le manque de transparence concernant les causes des fermetures en EUT et la pertinence des baisses capacitaires progressives en IUT. Bien que ces réductions suivent l'évolution des inscriptions, la question du coût réel du maintien de ces places se soulève. Est-ce que l'enjeu est de préserver l'offre sur Parcoursup pour l'avenir, sans dégrader les conditions de travail actuelles ? Cela risque de limiter inutilement les capacités d'accueil lors des prochains cycles de recrutement.

David DECHENAUD : les CA des BUT n'étaient pas présentées en CFVU auparavant ; il s'agit d'une nouvelle pratique visant à renforcer la transparence. Le modèle pédagogique des EUT, fondé sur des groupes de TD et des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), impose une gestion rigide des effectifs. Contrairement aux licences générales, le franchissement d'un seuil, même pour un seul étudiant, oblige à l'ouverture d'un groupe supplémentaire. Les ajustements à la baisse sont donc des mesures de gestion technique visant à faire coïncider le nombre d'admis avec la capacité des salles et les ressources RH disponibles, afin d'éviter des dédoublements de groupes non financés.

Anne ALMERAS : je souhaite préciser qu'en dépit de ces ajustements à la marge, la capacité d'accueil globale en BUT demeure identique à celle de l'année précédente. Les quelques fermetures constatées ont été intégralement reventilées sur d'autres mentions, garantissant ainsi le maintien du volume total de places offertes sur Parcoursup.

# Approuvez-vous les capacités d'accueil du premier cycle ?

1. Oui
2. Non
3. Abstention



## Point d'information

### ➤ Informations du Vice-président Formation

## Points soumis à vote

1. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 25 septembre 2025
2. Avis sur le schéma directeur Vie Etudiante
3. Approbation du cadrage global de la campagne d'accréditation et présentation du calendrier Hcéres
4. Approbation de la cohérence de l'ODF / ODFA N+1
5. Approbation des capacités d'accueil du premier cycle
6. Approbation des capacités d'accueil du deuxième cycle
7. Approbation des critères généraux d'examens des vœux et des compléments d'information sur les attendus nationaux de premier cycle
8. Approbation des critères généraux d'examens des candidatures et des compléments d'information sur les attendus nationaux de deuxième cycle
9. Questions diverses

Astride DUMON : des réflexions ont-elles été engagées concernant la gestion des filières en tension lors de l'accès en M1 ?

David DECHENAUD : ces réflexions ont toujours existé, et la problématique est commune au niveau national. Faute de leviers externes, la seule variable d'ajustement pour résorber les tensions en Master 1 consiste à réguler les flux en amont. Cela impliquerait soit une réduction des CA en Licence 1, soit un durcissement des conditions de réussite en L3 pour mieux aligner le nombre de diplômés sur les places disponibles en Master. Un chantier sur cette question peut être ouvert.

Malo WARIN : j'ai deux remarques concernant les tableaux des CA. En effet, je relève une baisse d'effectifs non justifiée pour deux formations: le Master Génie Des Procédés (MGDP), diminution de deux places, et le master Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des entreprises (MIAGE), soit 7 places. Comment expliquez-vous ces diminutions ?

David DECHENAUD : ces ajustements de CA répondent à un impératif de soutenabilité. L'UFR IM<sup>2</sup>AG souhaitant intégrer une nouvelle dimension "Intelligence Artificielle" sans augmenter ses effectifs globaux. Il a procédé à une ventilation différente des places entre les parcours. La baisse constatée sur certaines filières permet ainsi l'ouverture du nouveau parcours IA en M1, puis en M2, par un système de vases communicants entre les mentions, notamment entre MOSIG et le futur Master MIAGE. La baisse constatée sur certaines filières permet ainsi l'ouverture du nouveau parcours IA (en M1 puis M2) par un système de vases communicants entre les mentions, notamment entre MOSIG et le futur Master MIAGE.

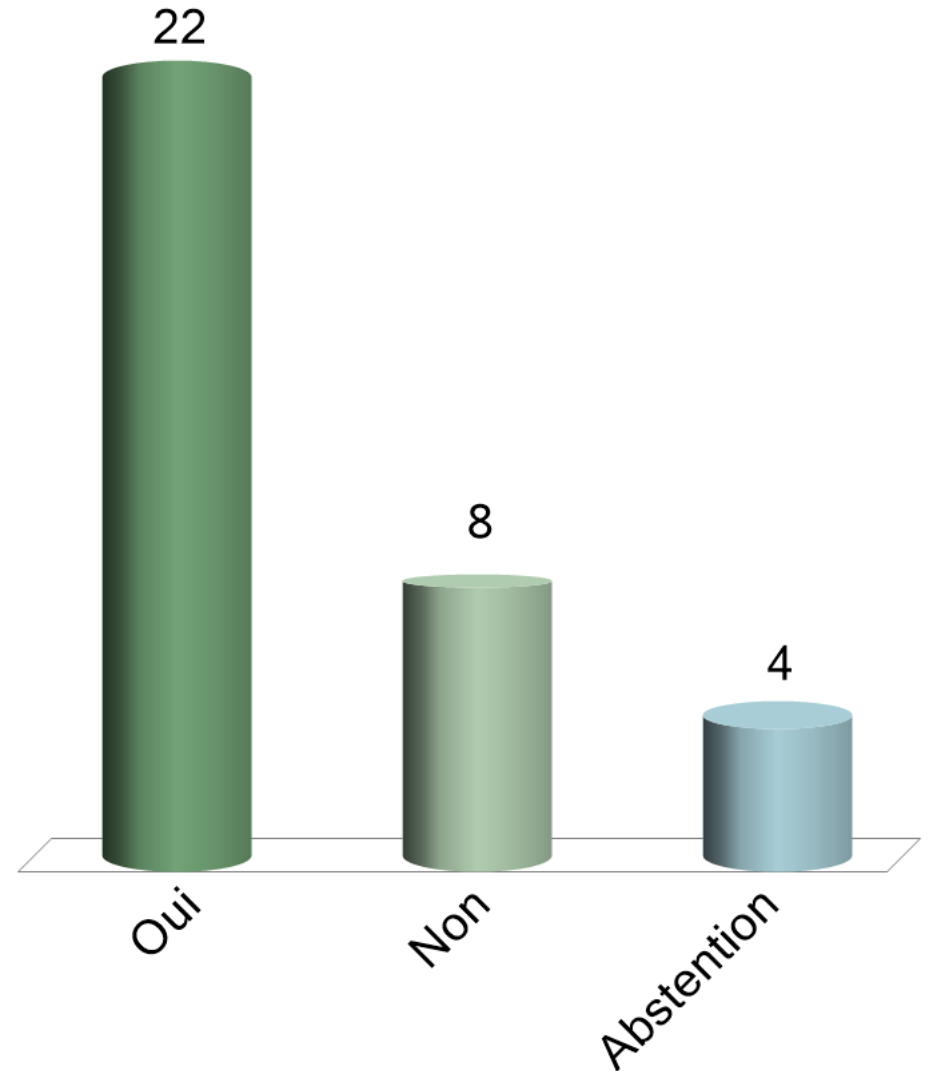
Emile DECHENAUD : concernant l'arbitrage des capacités d'accueil pour la nouvelle mention Intelligence Artificielle, pourquoi avoir pris les places sur le master MIAGE, alors que la thématique de l'IA semble plus naturellement s'inscrire dans le périmètre du Master Informatique ?

David DECHENAUD : ce choix s'explique par l'analyse des flux de recrutement de l'année précédente. J'observe que le Master MIAGE a connu des difficultés de remplissage, avec des places restées vacantes

à l'issue de la phase principale, contrairement au Master Informatique qui était complet d'emblée. La composante a privilégié un redéploiement des CA à partir de la mention la moins tendue, afin de garantir l'ouverture du parcours IA tout en préservant l'accès des étudiants aux filières les plus sollicitées.

# Approuvez-vous les capacités d'accueil du deuxième cycle ?

1. Oui
2. Non
3. Abstention



## - Délibérations -

### **Approbation des capacités d'accueil du premier et deuxième cycle**

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L 612-6 et suivants ;  
Vu les statuts de l'Université ;

1/ Considérant les capacités d'accueil du premier cycle comme présentées en annexe ;

*Il est proposé aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire d'approuver les capacités d'accueil du premier cycle pour l'année universitaire 2026-2027, comme présentées en annexe.*

Le résultat est le suivant :

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| Membres en exercice (dont président de séance) | 45 |
| Membres présents (dont président de séance)    | 26 |
| Membres représentés                            | 9  |
| Nombre de votants                              | 35 |
| Voix favorables                                | 22 |
| Voix défavorable                               | 8  |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote   | 5  |

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, les capacités d'accueil du premier cycle pour l'année universitaire 2026-2027 comme présentées en annexe.

2/ Considérant les capacités d'accueil du deuxième cycle comme présentées en annexe ;

*Il est proposé aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire d'approuver les capacités d'accueil du deuxième cycle pour l'année universitaire 2026-2027, comme présentées en annexe.*

Le résultat est le suivant :

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| Membres en exercice (dont président de séance) | 45 |
| Membres présents (dont président de séance)    | 25 |
| Membres représentés                            | 9  |
| Nombre de votants                              | 34 |
| Voix favorables                                | 22 |
| Voix défavorable                               | 8  |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote   | 4  |

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, les capacités d'accueil du deuxième cycle pour l'année universitaire 2026-2027 comme présentées en annexe.

## **Point d'information**

### **➤ Informations du Vice-président Formation**

## **Points soumis à vote**

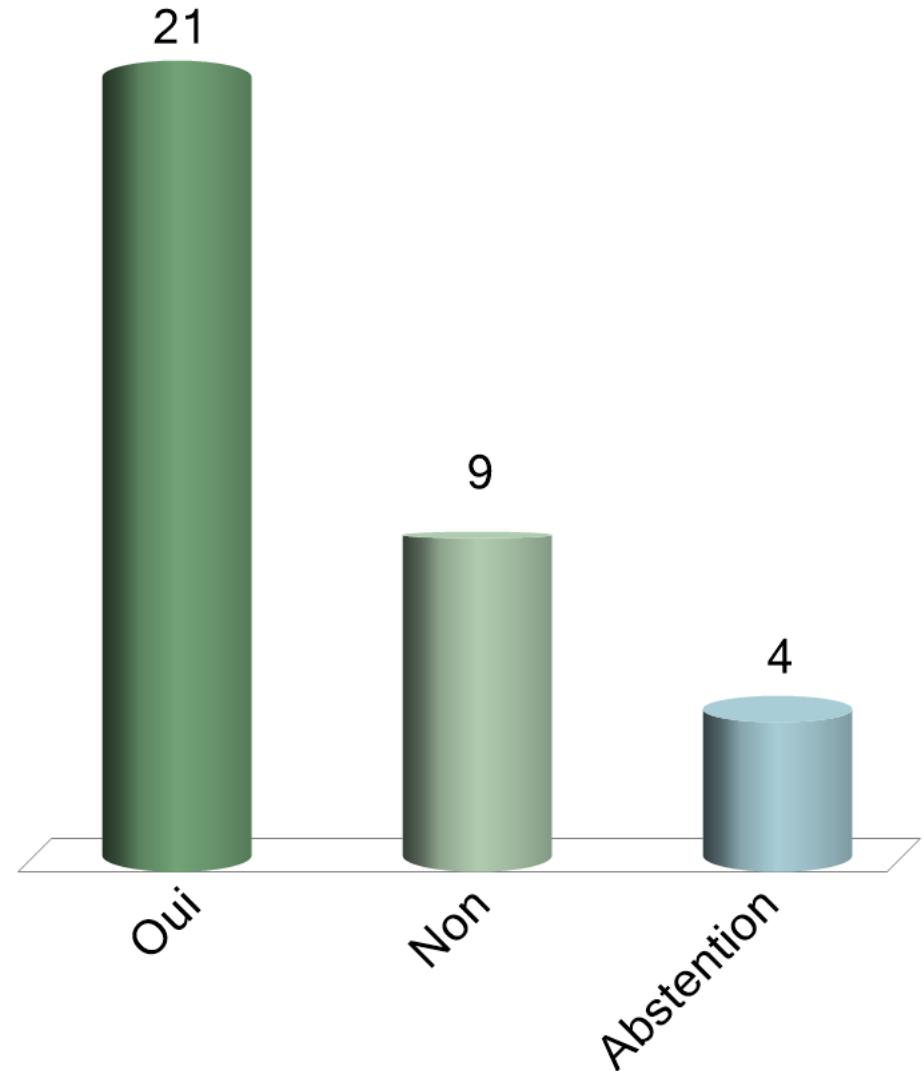
- 1. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 25 septembre 2025**
- 2. Avis sur le schéma directeur Vie Etudiante**
- 3. Approbation du cadrage global de la campagne d'accréditation et présentation du calendrier Hcéres**
- 4. Approbation de la cohérence de l'ODF / ODFA N+1**
- 5. Approbation des capacités d'accueil du premier cycle**
- 6. Approbation des capacités d'accueil du deuxième cycle**
- 7. Approbation des critères généraux d'examens des vœux et des compléments d'information sur les attendus nationaux de premier cycle**
- 8. Approbation des critères généraux d'examens des candidatures et des compléments d'information sur les attendus nationaux de deuxième cycle**
- 9. Questions diverses**

Eve DE ROSNY : j'ai relevé, en prenant l'exemple de la licence IMA, un manque de lisibilité dans les critères de sélection affichés sur Parcoursup. Une pondération globale de 95 % est annoncée sur un ensemble très large de disciplines (mathématiques, physique, informatique, etc.). Or, compte tenu du flux important de candidatures qui impose un traitement automatisé, j'estime que ces critères restent trop imprécis. Je m'interroge donc sur la pertinence de maintenir un affichage aussi flou : ne devrions-nous pas expliciter les coefficients réellement appliqués à chaque matière pour permettre de comprendre comment est calculée la note finale de classement ?

David DECHENAUD : les modalités d'examen dépendent du volume de candidatures propre à chaque filière. Pour les formations à faibles effectifs, un examen manuel et qualitatif de chaque dossier est possible ; dans ce cas, l'évaluation repose sur une appréciation globale plutôt que sur un algorithme rigide. À l'inverse, pour les filières à forte tension, l'utilisation d'outils d'aide à la décision comme Parcoursup ou LimeSurvey impose un calcul automatique basé sur des pourcentages précis. La nature des critères affichés reflète donc cette diversité de pratiques selon les flux de candidats. Pour l'IMA, c'est parce qu'il y a une appréciation humaine qui se superpose sur un éventuel algorithme de base.

# Approuvez-vous les critères généraux d'examens des vœux et des compléments d'information sur les attendus nationaux de premier cycle ?

1. Oui
2. Non
3. Abstention



## - Délibérations -

### ***Approbation des critères généraux d'examen des vœux et des compléments d'information sur les attendus nationaux de premier cycle***

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L. 612-6 et suivants ;  
Vu les statuts de l'Université ;

Considérant les critères généraux d'examen des vœux et des compléments d'information sur les attendus nationaux de premier cycle comme présentés en annexe ;

*Il est proposé aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire d'approuver les critères généraux d'examen des vœux et des compléments d'information sur les attendus nationaux de premier cycle pour l'année universitaire 2026-2027.*

Le résultat est le suivant :

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| Membres en exercice (dont président de séance) | 45 |
| Membres présents (dont président de séance)    | 26 |
| Membres représentés                            | 9  |
| Nombre de votants                              | 34 |
| Voix favorables                                | 21 |
| Voix défavorable                               | 9  |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote   | 4  |

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, les critères généraux d'examen des vœux et des compléments d'information sur les attendus nationaux de premier cycle pour l'année universitaire 2026-2027.

## **Point d'information**

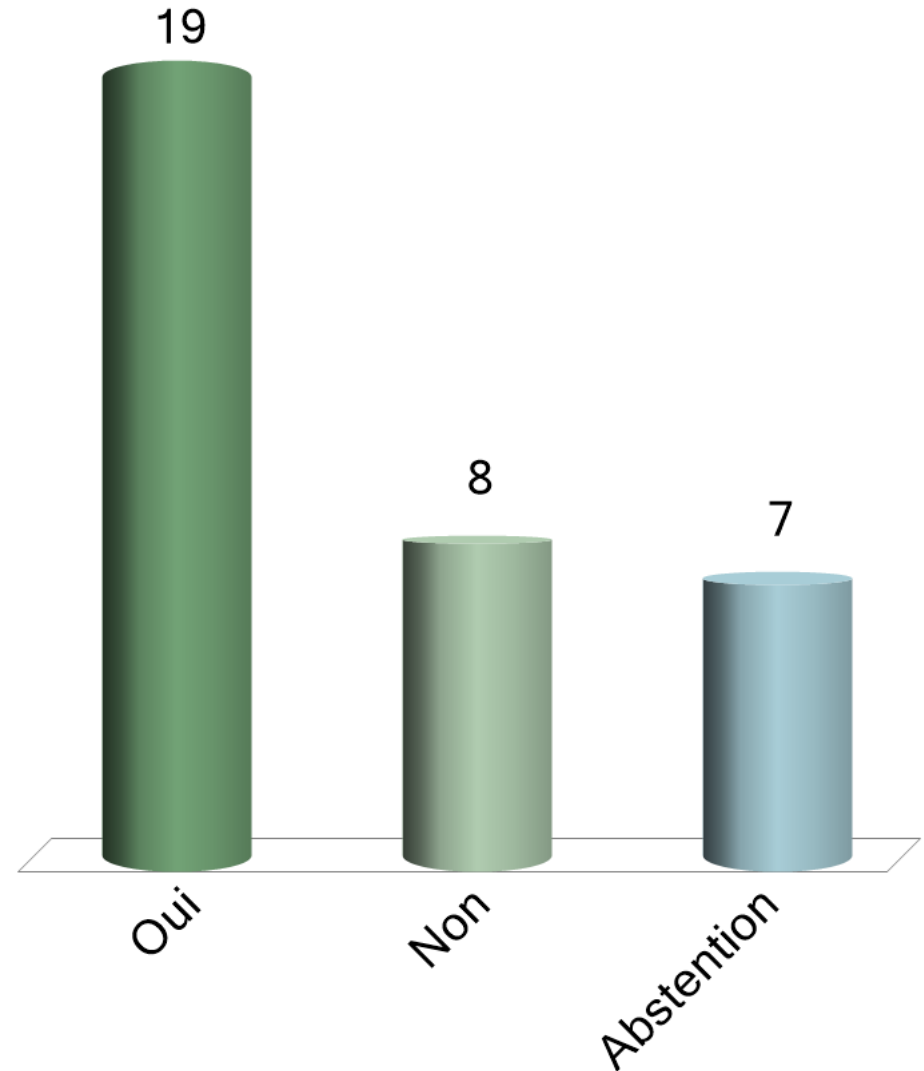
### **➤ Informations du Vice-président Formation**

## **Points soumis à vote**

- 1. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 25 septembre 2025**
- 2. Avis sur le schéma directeur Vie Etudiante**
- 3. Approbation du cadrage global de la campagne d'accréditation et présentation du calendrier Hcéres**
- 4. Approbation de la cohérence de l'ODF / ODFA N+1**
- 5. Approbation des capacités d'accueil du premier cycle**
- 6. Approbation des capacités d'accueil du deuxième cycle**
- 7. Approbation des critères généraux d'examens des vœux et des compléments d'information sur les attendus nationaux de premier cycle**
- 8. Approbation des critères généraux d'examens des candidatures et des compléments d'information sur les attendus nationaux de deuxième cycle**
- 9. Questions diverses**

# Approuvez-vous les critères généraux d'examens des vœux et des compléments d'information sur les attendus nationaux de deuxième cycle ?

1. Oui
2. Non
3. Abstention



## **- Délibérations -**

### ***Approbation des critères généraux d'examen des vœux et des compléments d'information sur les attendus nationaux de deuxième cycle***

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L. 612-6 et suivants ;  
Vu les statuts de l'Université ;

Considérant les critères généraux d'examen des candidatures et des compléments d'information sur les attendus nationaux de deuxième cycle, comme présentés en annexe ;

Il est proposé aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire d'approuver les critères généraux d'examen des candidatures et des compléments d'information sur les attendus nationaux de deuxième cycle pour l'année universitaire 2026-2027.

Le résultat est le suivant :

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| Membres en exercice (dont président de séance) | 45 |
| Membres présents (dont président de séance)    | 26 |
| Membres représentés                            | 9  |
| Nombre de votants                              | 34 |
| Voix favorables                                | 19 |
| Voix défavorable                               | 8  |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote   | 7  |

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, les critères généraux d'examen des candidatures et des compléments d'information sur les attendus nationaux de deuxième cycle pour l'année universitaire 2026-2027.

## **Point d'information**

### **➤ Informations du Vice-président Formation**

## **Points soumis à vote**

- 1. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 25 septembre 2025**
- 2. Avis sur le schéma directeur Vie Etudiante**
- 3. Approbation du cadrage global de la campagne d'accréditation et présentation du calendrier Hcéres**
- 4. Approbation de la cohérence de l'ODF / ODFA N+1**
- 5. Approbation des capacités d'accueil du premier cycle**
- 6. Approbation des capacités d'accueil du deuxième cycle**
- 7. Approbation des critères généraux d'examens des vœux et des compléments d'information sur les attendus nationaux de premier cycle**
- 8. Approbation des critères généraux d'examens des candidatures et des compléments d'information sur les attendus nationaux de deuxième cycle**
- 9. Questions diverses**

# Demande d'inscription d'une motion à l'ordre du jour

---

La liste « Pour une fac écolo et solidaire » souhaite ajouter à l'ordre du jour l'examen et le vote d'une motion visant à ce que la CFVU prenne une position sur *l'augmentation en substance des droits d'inscription à Grenoble INP-UGA*.

**Le président du CAC informe les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire qu'il a été saisi d'un projet de motion d'élus étudiants sur les droits d'inscription à Grenoble-INP UGA. Il demande à la Commission si elle souhaite l'inscription de ce point à l'ordre du jour. Il s'agira ensuite de discuter et éventuellement d'amender le texte.**

**Le vice-président Formation intervient néanmoins pour rappeler le cadre réglementaire applicable et il estime que l'objet de celle-ci ne relève pas des compétences décisionnelles de la CFVU, telles que définies par les statuts du grand établissement.**

Pour rappel du cadre réglementaire :

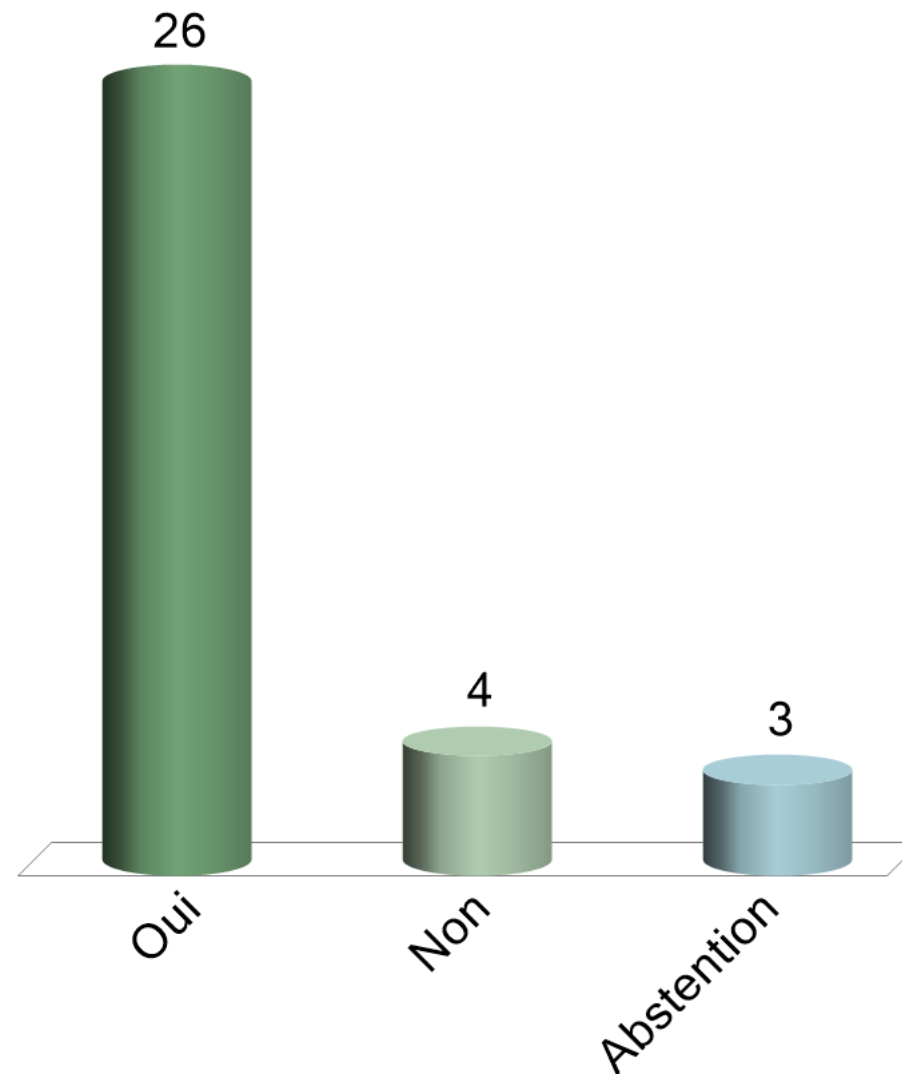
L'article 50 - Compétences de la commission de la formation et de la vie universitaire des statuts de l'UGA approuvé par le *Décret n° 2023-1034 du 8 novembre 2023 pérennisant les statuts de l'Université Grenoble Alpes*

Hors établissements-composantes, la commission de la formation et de la vie universitaire :

14. Fixe les droits d'inscription pour les diplômes d'établissement ainsi que les tarifs des certifications individuelles ; adopte les capacités d'accueil en première année de licence sur proposition des composantes sans préjudice des compétences de l'autorité académique fixées à l'article L. 612-3 du code de l'éducation ;
15. Adopte sur proposition des composantes, les modalités d'admission et d'accueil en master, en licence professionnelle, BUT et toutes autres formations nécessitant un vote de capacités d'accueil.

# Acceptez-vous de mettre au vote la motion proposée ?

1. Oui
2. Non
3. Abstention



## - Délibérations -

### ***Demande d'inscription à l'ordre du jour du vote de la motion proposée par la liste Pour une fac écolo et solidaire***

Considérant la demande d'inscription à l'ordre du jour du vote d'une motion proposée par la liste « Pour une fac écolo et solidaire ».

Il est proposé de mettre aux voix la demande de motion concernant les droits d'inscription de Grenoble INP-UGA ;

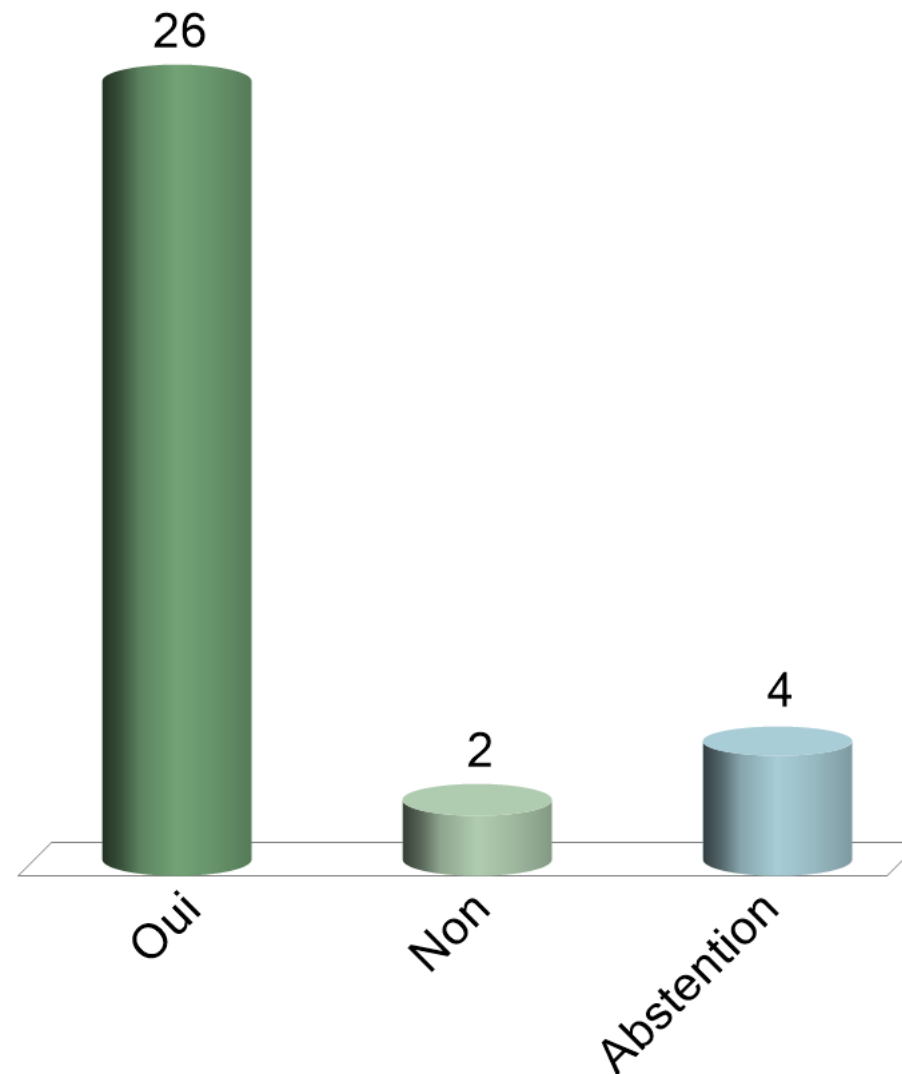
Le résultat est le suivant :

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| Membres en exercice (dont président de séance) | 45 |
| Membres présents (dont président de séance)    | 23 |
| Membres représentés                            | 10 |
| Nombre de votants                              | 33 |
| Voix favorables                                | 26 |
| Voix défavorable                               | 4  |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote   | 3  |

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à plus d'un quart de ses membres présents et représentés, la demande d'inscription à l'ordre du jour de la motion proposée par la liste « Pour une fac écolo et solidaire ».

# Approuvez-vous la motion proposée concernant les droits d'inscription de Grenoble INP-UGA ?

1. Oui
2. Non
3. Abstention



## - **Délibérations** -

### **Approbation de la motion proposée par la liste Pour une fac écolo et solidaire**

Considérant le texte de la motion, proposée par la liste « Pour une fac écolo et solidaire » :

*« La commission de formation et de vie universitaire du Conseil académique de l'Université Grenoble Alpes, réunie le 27 novembre 2025, exprime son inquiétude face aux propositions de Grenoble INP-UGA d'augmenter en substance les droits d'inscription, et leur modulation, de ses étudiantes et étudiants pour ses diplômes d'établissement.*

*La CFVU s'inquiète de ce que pourrait engendrer une telle augmentation. Celle-ci ne ferait qu'accentuer un désinvestissement encore plus important de l'Etat et ouvrirait la porte à des augmentations futures régulières.*

*Céder sur les frais d'inscription mettrait en péril la mission de service public de l'Université, en nous inscrivant dans une logique concurrentielle et en excluant les étudiantes et étudiants en situation de précarité de ces formations.*

*La CFVU interpelle le Directoire de l'UGA, la Présidence de l'UGA et la gouvernance de Grenoble-INP UGA afin que soit assurée une cohérence au sein du grand établissement et invite Grenoble-INP-UGA à venir présenter son projet devant la CFVU du CAC de l'UGA. »*

Il est proposé de mettre aux voix la demande de motion relative aux droits d'inscriptions de Grenoble INP-UGA. »

Le résultat est le suivant :

|                                                |    |
|------------------------------------------------|----|
| Membres en exercice (dont président de séance) | 45 |
| Membres présents (dont président de séance)    | 21 |
| Membres représentés                            | 11 |
| Nombre de votants                              | 32 |
| Voix favorables                                | 26 |
| Voix défavorable                               | 2  |
| Abstentions ou refus de prendre part au vote   | 4  |

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la motion relative aux droits d'inscriptions de Grenoble INP-UGA, proposée par la liste « Pour une fac écolo et solidaire ».

**La séance est levée à 16h35.**

# Annexes

1. Relevé de décisions de la séance de la CFVU du 25 septembre 2025
2. Schéma directeur Vie Etudiante
3. Cadrage global de la campagne d'accréditation
4. Cohérence de l'ODF / ODFA N+1
5. Capacités d'accueil du premier et du deuxième cycle
6. CGEV et attendus nationaux de premier cycle
7. CGEC et attendus nationaux de deuxième cycle
8. Motion